

Collectifs Ecophyto

30 000

Auvergne-Rhône-Alpes Bilan de fin de reconnaissance

2021-2023

ÉCOPHYTO
30 000 | RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

aura.chambres-agriculture.fr

Table des matières

Glossaire

01

Introduction

- Contexte du plan Ecophyto
- Cartographie des collectifs Ecophyto 30 000 à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes

02

Animation des groupes

- Rôle d'animateur
- Actions d'animation à destination des membres du groupe
- Actions de diffusion à destination des personnes extérieures au groupe
- Fonctionnement du collectif
- Partenariats

03

Résultats de suivi des IFT

- Aperçu global
- Analyse par filière

04

Leviers et stratégies de réduction des pesticides

- Leviers testés toutes filières confondues
- Leviers testés par filière
- Avantages d'intégrer un groupe 30 000

05

Conclusion

Liens vers des ressources

3

5

13

24

42

61

62

Glossaire

IFT : Indice de Fréquence de Traitement

Indicateur qui mesure l'intensité de traitement phytopharmaceutique à l'échelle d'une exploitation agricole. Il compte le nombre des doses de référence utilisées (définies pour chaque produit) par hectare au cours d'une campagne culturale. Il est utilisé afin d'évaluer les progrès des agriculteurs dans leurs démarches de réduction des pesticides.

IFT H : Indice de fréquence de traitement Herbicides

IFT HH : Indice de fréquence de traitement Hors Herbicides

(Fongicides, Insecticides)

GCPE : Filière Grandes Cultures Polyculture Elevage

GC : Filière Grandes Cultures

DEPHY : Action majeure du plan Ecophyto, le dispositif DEPHY a pour finalité d'éprouver, valoriser et déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires tout en promouvant des résultats performants à l'échelle économique, sociale et environnementale.

Le dispositif repose sur un réseau national couvrant l'ensemble des filières de production et mobilisant les partenaires de la recherche, du développement et du transfert. Le dispositif DEPHY EXPE est la composante expérimentale du réseau qui vise à concevoir, éprouver et évaluer des systèmes de culture visant une forte réduction des pesticides. Le réseau DEPHY FERME rassemble 2 000 exploitations agricoles engagées dans une démarche volontaire de réduction de l'usage des pesticides.

Glossaire

GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

Collectif d'agriculteurs reconnu par l'État qui s'engage dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de ses pratiques. Ces groupements visent à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux

HVE : Haute Valeur Environnementale

Certification qui garantit que les pratiques mises en œuvre sur l'ensemble de l'exploitation préservent les écosystèmes et limitent les pressions sur l'environnement.

OAD : Outil d'Aide à la Décision

Outil numérique qui vérifie et ajuste les pratiques culturales et les choix stratégiques.

Par exemple : l'outil Avizio est un modèle de prévision des maladies du blé. Il récupère les données météo, la variété de blé, la date de semis, le précédent cultural, l'ante-précédent, le travail du sol, le type de sol, le potentiel de rendement et la superficie de la parcelle pour calculer un seuil de nuisibilité permettant à l'agriculteur de prendre une décision sur la pertinence ou non d'un traitement fongique.

PNPP : Préparations Naturelles Peu Préoccupantes

Les PNPP sont des substances utilisées pour la protection des cultures ou pour la stimulation de leur croissance tout en étant considérées comme non ou peu dangereuses pour la santé humaine et l'environnement. Ce ne sont pas des produits phytopharmaceutiques (pas d'AMM).

Elles se divisent en deux catégories principales :

- **Substances de base** : initialement élaborées pour d'autres utilisations que la protection des plantes mais pouvant avoir un intérêt pour celle-ci.
- **Substances naturelles à usage biostimulant** : elles stimulent la croissance des plantes sans être génétiquement modifiées et elles peuvent être d'origine végétale, animale ou minérale.

01

Introduction



Ecophyto

Collectif



Evolution



Actions

Filières

Produits phytosanitaires



Région

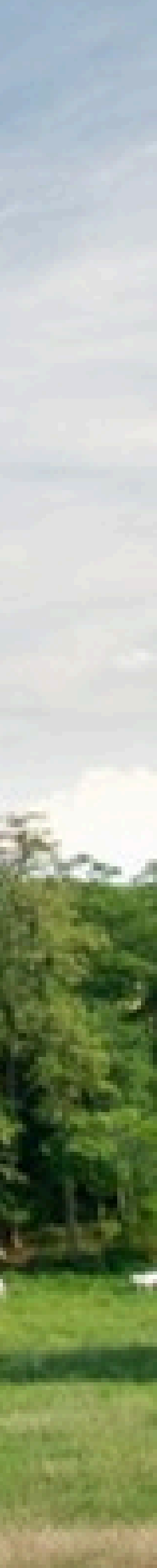
Contexte du plan Ecophyto

Lancé en 2008, le Plan national **Ecophyto** a pour objectif de réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires en France d'ici 2018, tout en garantissant une production agricole durable et compétitive.

Pour atteindre ce but, plusieurs dispositifs ont été mis en place, notamment les réseaux DEPHY FERME et DEPHY EXPE.

- **Réseau DEPHY FERME (créé en 2010)** : Composé d'exploitations pilotes, ce réseau a pour mission de tester et appliquer les techniques développées par le réseau DEPHY EXPE, créé deux ans plus tard en 2012. Il joue un rôle clé dans la diffusion des pratiques éprouvées, en les mettant en œuvre sur le terrain et en montrant leur efficacité dans des conditions réelles.
- **Réseau DEPHY EXPE (créé en 2012)** : Ce réseau est dédié à l'expérimentation de nouvelles techniques agricoles visant à réduire l'usage des produits phytosanitaires. Il se concentre sur la recherche et l'évaluation de méthodes innovantes pour une agriculture plus durable.

Ces réseaux collaborent pour évaluer, promouvoir et diffuser des pratiques agricoles économiquement viables, écologiquement responsables et socialement acceptables.

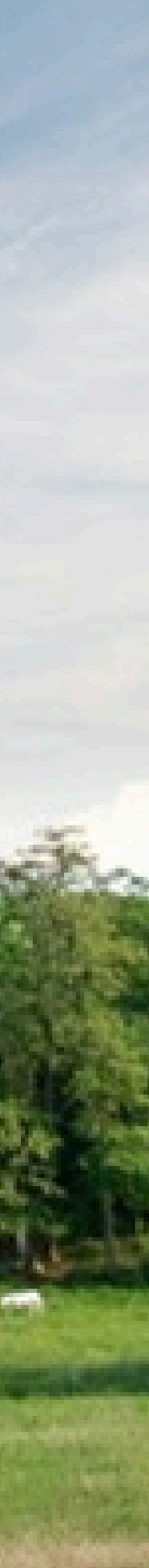


Le plan Ecophyto repose sur plusieurs axes stratégiques :

- **La réduction de l'usage des pesticides** : Encourager les techniques agricoles réduisant la dépendance aux produits phytosanitaires.
- **Le développement des alternatives** : Promouvoir la recherche et l'innovation pour trouver des alternatives aux pesticides.
- **L'accompagnement des agriculteurs** : Offrir des formations et des outils aux agriculteurs pour faciliter la transition vers des pratiques plus durables.
- **La mise en place d'un réseau de fermes pilotes** : DEPHY

Le plan national **Ecophyto II** s'inscrit dans la continuité du plan Ecophyto. Il a été lancé en 2016 et se base sur les enseignements tirés de ses actions pour proposer des solutions innovantes et renforcer les pratiques agroécologiques. Les objectifs visés par ce plan étaient :

- **Retrait des substances préoccupantes** : Accélérer la sortie du glyphosate et des produits les plus nuisibles.
- **Promotion du biocontrôle** : Diffuser des informations sur les produits de biocontrôle et les préparations naturelles peu préoccupantes.
- **Prévention des risques** : Réduire l'exposition aux pesticides et protéger l'environnement par l'information et des mesures complémentaires.
- **Mobilisation des acteurs** : Engager tous les acteurs depuis les agriculteurs jusqu'à la grande distribution.




Une action clé du plan Ecophyto II est la création des "**collectifs 30 000**". Ces collectifs sont composés de 8 à 20 agriculteurs par groupe qui se réunissent pour tester, échanger et partager des bonnes pratiques afin de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et améliorer la gestion intégrée des cultures en adoptant des méthodes plus écologiques. La sélection de ces agriculteurs se fait à l'aide d'un comité technique à la suite d'un appel à projets au niveau régional.

Chaque groupe Ecophyto 30 000 est accompagné par un **animateur** issu d'une structure porteuse (coopérative agricole, négoce, Chambre d'agriculture, association agricole, syndicat...).

Cet accompagnement vise à soutenir la mise en œuvre du plan d'action collectif et individuel, axé sur la réduction des usages, des impacts et des risques liés aux produits phytosanitaires.

L'engagement des exploitations dans ce dispositif de **reconnaissance** dure au minimum **trois ans**, à partir de l'année **d'émergence**. Cette phase d'émergence permet de réaliser les diagnostics agroécologiques des exploitations, y compris le recueil des IFT initiaux, et de construire le projet commun ainsi que les partenariats qui seront mis en œuvre tout au long des trois années de reconnaissance. Selon les animateurs, cette phase d'émergence est essentielle et la plupart des groupes reconnus passent par cette étape pour élaborer leur projet.

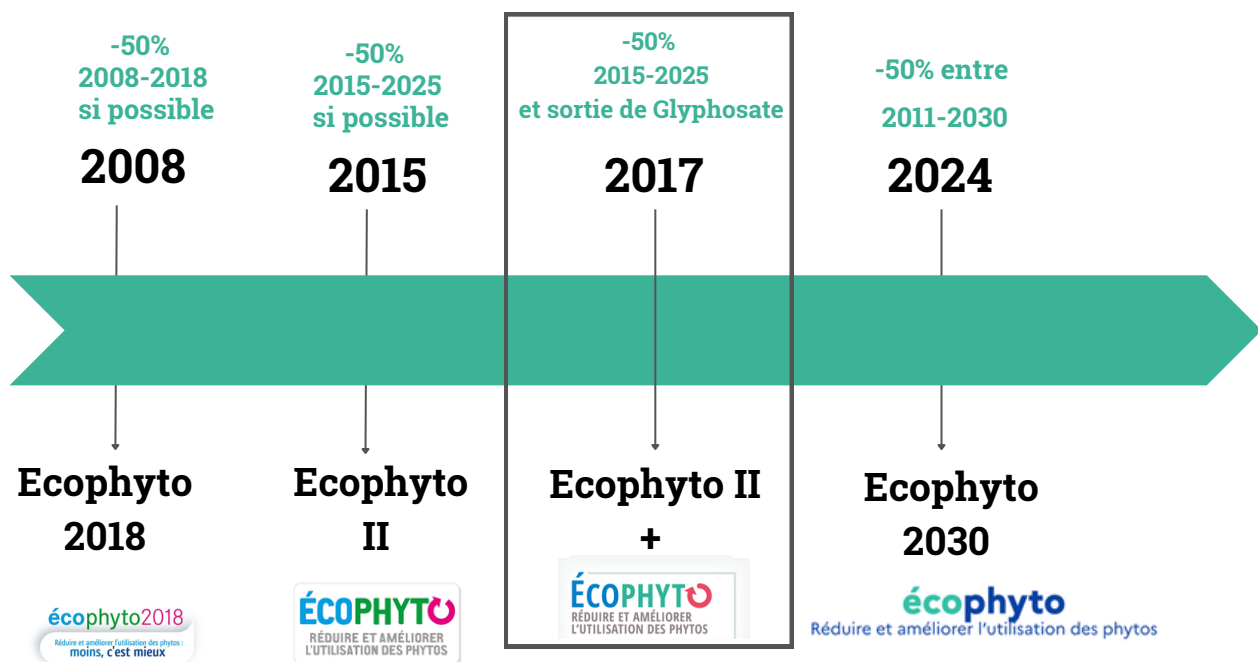


La structure d'accompagnement du groupe Ecophyto 30 000 est chargée de **capitaliser** les travaux réalisés par le groupe. L'objectif est de partager les enseignements et les résultats obtenus avec le plus grand nombre d'agriculteurs, en mettant en contexte les démarches entreprises et en soulignant la trajectoire suivie. Différentes actions de capitalisation sont ainsi mises en œuvre, telles que la production de notes de synthèse, de vidéos, de flyers et de fiches techniques. Ces livrables sont par la suite mis à disposition du public ciblé, sur le site de la structure porteuse du projet ou encore sur le site web ci-dessous :

<https://collectifs-agroécologie.fr/>

Ecophyto II+, lancé en 2017, vise à consolider le plan initial et à intensifier les efforts pour réduire l'utilisation des pesticides. Il a des objectifs spécifiques : réduire de 50 % l'usage des pesticides, notamment les plus préoccupants, sur une période de 10 ans, accélérer la sortie du glyphosate, et renforcer les dispositifs existants. Ce plan soutient également les engagements européens et internationaux de la France en matière de durabilité et de protection de la biodiversité.

Aujourd'hui, on parle de la **stratégie Ecophyto 2030** qui a été présentée par le gouvernement français en mai 2024. Cette stratégie, issue d'un vaste travail de concertation, représente un changement de méthode par rapport aux précédents et fixe les mêmes objectifs de réduction des risques et des usages de produits phytopharmaceutiques (réduction de 50% de l'utilisation des pesticides), en cohérence avec les engagements européens et internationaux en matière de lutte contre le changement climatique et de préservation de la biodiversité.



Le présent document résume les résultats recueillis auprès des collectifs Ecophyto 30 000 qui arrivent en 2023 à la fin de leur période de reconnaissance. Ces groupes ont été impliqués dans ce dispositif sur une période de trois ans, de 2021 à 2023.

Cartographie des Groupes 30 000 en Auvergne Rhône-Alpes

Collectifs 30 000 en fin de reconnaissance en 2023

A l'échelle de la région AURA, on compte **28 groupes 30 000** en fin de reconnaissance en 2023, répartis sur six filières de production (GCPE, GC, Maraîchage, Arboriculture, Viticulture, Horticulture-Pépinière).



8 Groupes en GC

14 Groupes en GCPE

2 Groupes en Viticulture



2 Groupes en Maraîchage

1 Groupe en Arboriculture

1 Groupe en Horticulture -Pépinière

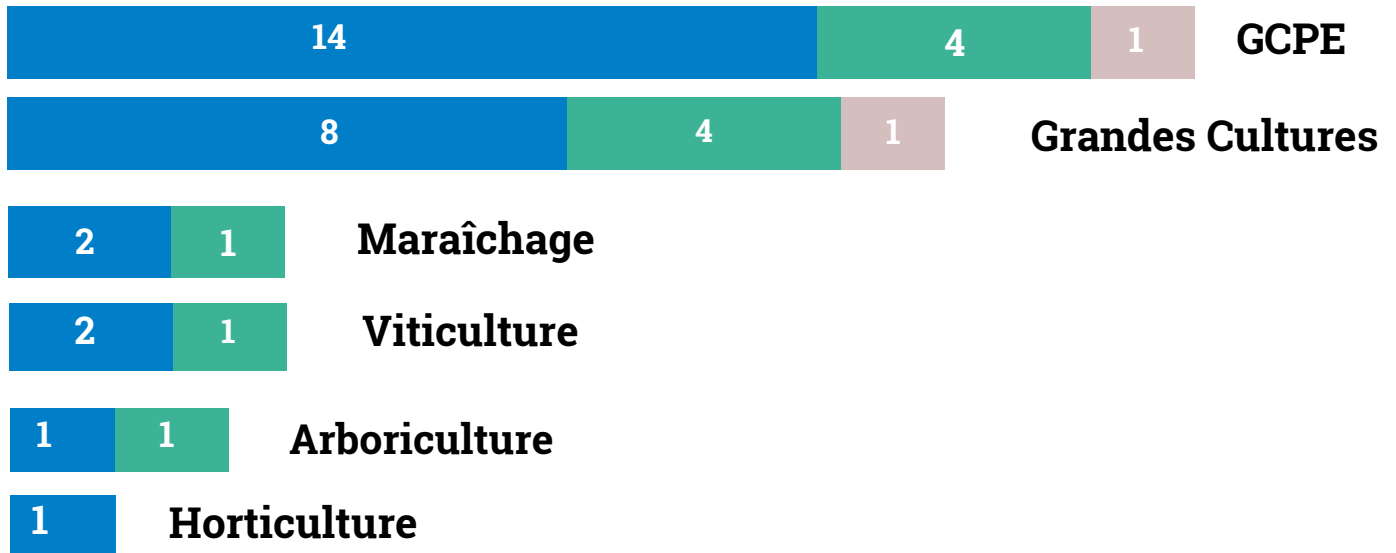


255 Agriculteurs engagés

22 694 Hectares de SAU

En Auvergne-Rhône-Alpes, on compte :

- 53 groupes reconnus depuis 2017
- 38 groupes reconnus actifs en 2023
- 2 groupes en émergence en 2023



Entre 2017 et 2023, 75 dossiers de collectifs émergents ont été déposés, 10 ont renoncé à la reconnaissance mais 53 ont été reconnus l'année suivante, les autres ayant prolongé leur émergence.

02

Animation des groupes



Animateur

Echange



Massification



Résultats

Expérience

Communication



Livrables

Les groupes 30 000 sont accompagnés tout au long de leur période de reconnaissance par des animateurs issus de différentes structures listées ci-dessous :

Négoces : Maison François Cholat, Etablissements privés

Coopératives : Coopérative Oxyane, Coopérative Jura Mont-Blanc, SCA AGAMY

Chambres d'Agriculture : CA 38, CA 26, CA 42, CA 01 et CA Savoie Mont-Blanc

Syndicat : syndicat régional des vins de Savoie

Institut technique : Astredhor

Négoces agricoles
privés

14

Coopératives

7

Chambres d'agriculture

5

Syndicat régional

1

Institut technique

1

Rôle d'animateur




Synthétise les résultats du groupe sous forme de livrables dans l'objectif de les diffuser largement auprès de la profession agricole et de promouvoir les alternatives aux pesticides

Supervise la mise en œuvre des pratiques visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires, en organisant des réunions collectives, des formations, des démonstrations de matériels et des visites individuelles

Rôle primordial dans la définition des objectifs du groupe et des axes de travail

Recueille les retours d'expérience du groupe pour évaluer les succès et les obstacles rencontrés tout au long de la période d'engagement

Facilite et coordonne les échanges entre agriculteurs et les tient au courant de l'avancée et des résultats obtenus

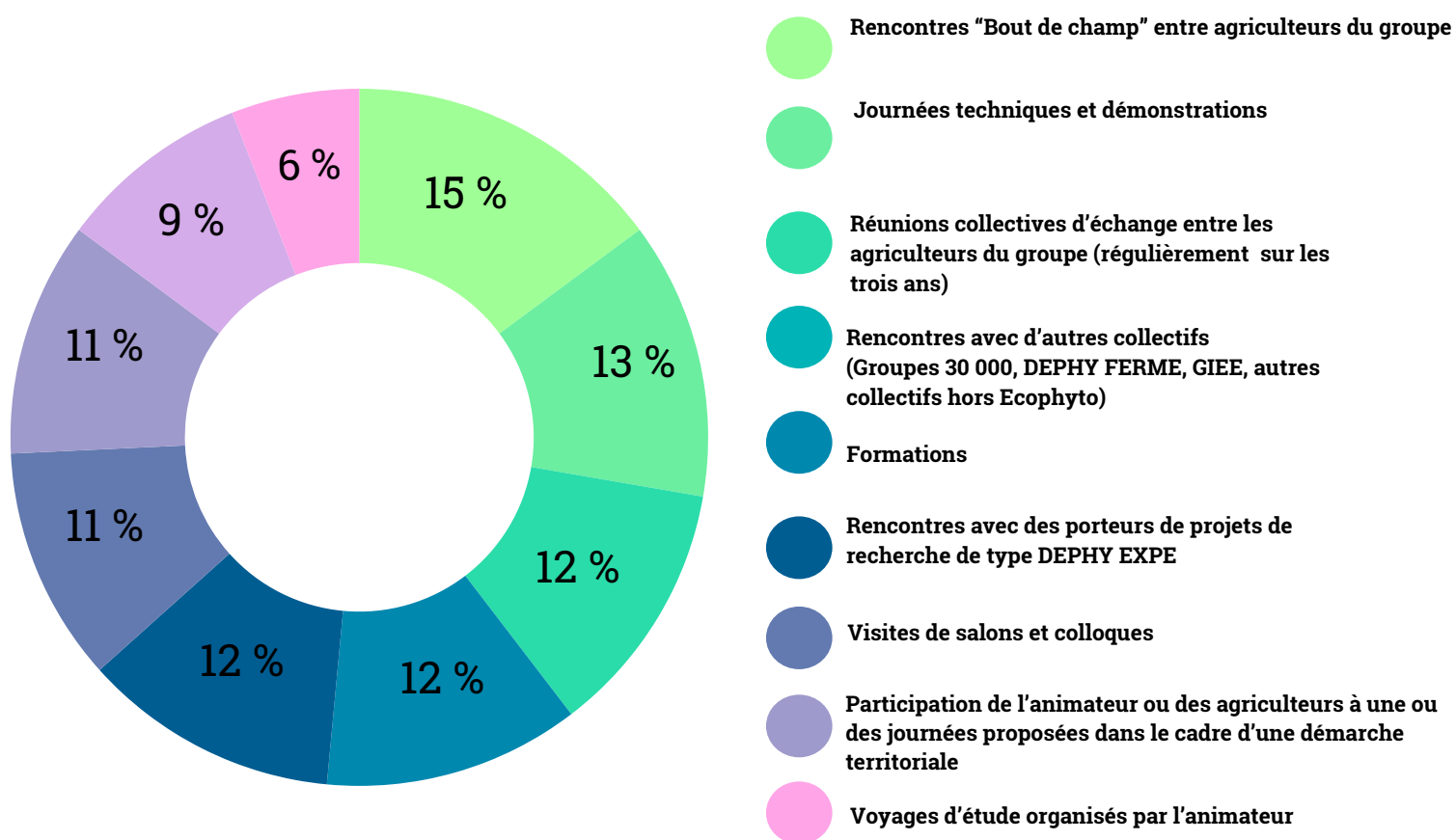


Dans le cadre du dispositif de reconnaissance, les animateurs des collectifs ont organisé de nombreuses actions d'animation. Certaines favorisent une dynamique interne au sein du collectif et d'autres facilitent la communication et le partage d'expériences entre le collectif et d'autres acteurs du monde agricole. Ces acteurs peuvent être d'autres collectifs Ecophyto 30 000, des GIEE, des réseaux DEPHY, des établissements d'enseignement agricole ou des entreprises agricoles privées.

Actions d'animation à destination des membres du groupe

220 journées

Pour l'information des membres du groupe



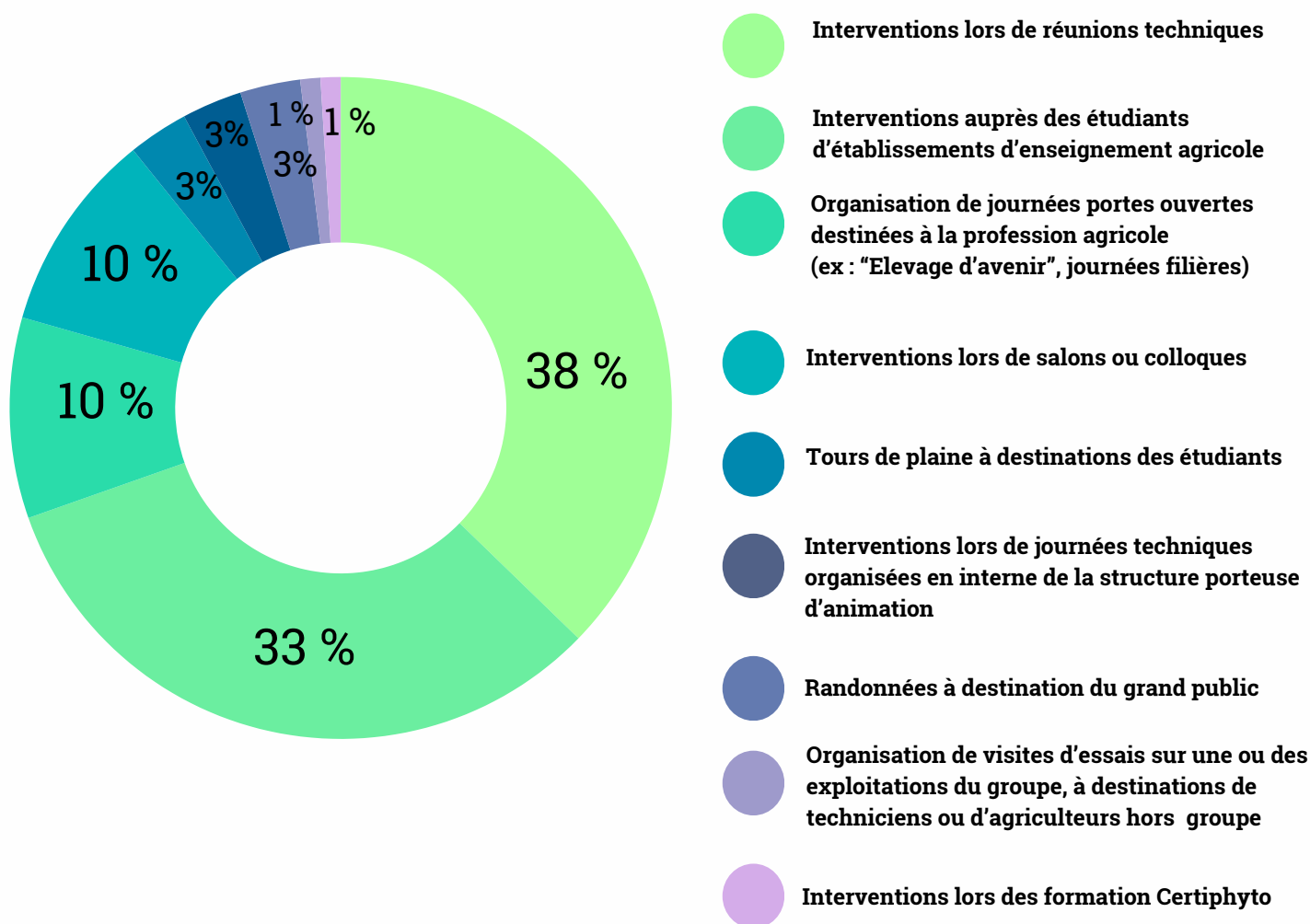
Des actions d'animation à destination des membres du groupe nombreuses et variées

Les animateurs privilégient les aspects pratiques et techniques à travers des journées techniques et des démonstrations, permettant aux membres de se former et de découvrir des innovations. Les réunions « Bout de champ » sont très populaires et très appréciées par les agriculteurs car elles favorisent des échanges directs sur le terrain. Les voyages d'étude sont rares en raison de la logistique complexe et du manque de soutien.

Actions de diffusion à destination des personnes extérieures au groupe

115 journées

Pour communiquer auprès de la profession agricole et du grand public



Les actions les plus nombreuses sont les réunions techniques, les interventions en lycées agricoles et l'accueil d'étudiants sur les exploitations, ainsi que l'organisation de journées portes ouvertes destinées à la profession agricole (ou l'intervention du groupe lors de journées non organisées par celui-ci).

Ces initiatives intéressent les agriculteurs et le public cible, favorisant des échanges enrichissants et le partage de bonnes pratiques.

→ Les témoignages et le partage d'expérience lors des salons, notamment le salon Tech & Bio, la participation aux colloques ainsi qu'aux réunions techniques entre collectifs Ecophyto (y compris d'autres groupes 30 000, DEPHY FERME, GIEE) sont fréquents vu qu'ils favorisent des opportunités d'échange et de mise en valeur des travaux du collectif auprès d'autres agriculteurs.

→ Bien que ces actions d'animation aient un impact significatif sur la communication autour des bonnes pratiques testées par les agriculteurs du groupe, on ne compte sur toute la période de reconnaissance que trois tours de plaine réalisés à destination des étudiants agricoles et une seule randonnée destinée au grand public. Ce constat s'explique par le manque de disponibilité des agriculteurs et un temps supplémentaire nécessaire pour l'animateur dans l'organisation logistique de ce type de sorties terrain.



Dans l'ensemble, les animations internes et externes au collectif sont **variées**, avec une priorité sur les **actions internes** pour renforcer les liens et soutenir les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques.

Fonctionnement du collectif



Réussites/ Points forts

- Echanges fréquents et réunions « bout du champ » régulières entre agriculteurs d'un même groupe
- Diversité des thématiques abordées lors des réunions intra et inter collectifs
- Motivation des agriculteurs pour les visites d'essais et les démonstrations de matériels
- Echanges réguliers et constructifs entre membres du collectif via WhatsApp
- Echanges intéressants lors des ateliers participatifs entre les agriculteurs des groupes 30 000 et d'autres producteurs de la région
- Proximité géographique et conditions pédoclimatiques similaires entre exploitants d'un même groupe qui facilitent ainsi les rencontres sur terrain et le travail en collectif
- Création de partenariats enrichissants
- Motivation des agriculteurs pour partager leurs résultats et leurs avis sur les actions menées lors des réunions collectives



Freins/ Points faibles

- Manque de disponibilité des agriculteurs : les visites coïncident avec des périodes de forte charge de travail
- Difficulté de diversifier les thématiques tout en approfondissant chaque sujet abordé
- Difficulté de regrouper les agriculteurs et de les relancer pour participer à des actions collectives
- Un effectif faible d'exploitants par groupe peut limiter la diversité des échanges
- La présence limitée des réseaux DEPHY FERME et EXPE à proximité complique les échanges et collaborations avec d'autres groupes
- Dispersion géographique des membres qui entraîne des nombreuses absences et un faible taux de participation
- Difficulté de créer des partenariats pluriannuels avec les institutions de l'enseignement agricole
- Processus de collecte et de capitalisation chronophage, rendant difficile le choix des informations à mettre en avant pour l'animateur
- L'accès et l'utilisation de l'espace collaboratif « Opera » sont perçus comme non intuitifs et difficiles, limitant ainsi la collaboration en ligne

Besoins



- **Accompagnement pour le montage des dossiers de demande d'aides financières pour l'acquisition de matériel**
- **Accompagnement sur la prise en main et la réalisation des diagnostics agroécologiques**
- **Formation en animation et gestion des collectifs, surtout pour ceux géographiquement dispersés et avec des productions variées**
- **Appui pour l'organisation des journées collectives au niveau régional**
- **Capitalisation les essais et retours d'expérience sur l'animation des collectifs**
- **Echanges et réunions sur terrain entre le réseau DEPHY et les collectifs 30 000**
- **Valorisation des initiatives individuelles en collectif**
- **Outil d'échange entre membres du collectif hors WhatsApp**
- **Formation sur les logiciels et les outils de suivi administratif**
- **Avoir connaissance des outils innovants et des plateformes de partage des ressources**

Pistes d'amélioration

- **Mettre en place un service d'accompagnement dans les démarches administratives**
- **Organiser des formations ou ateliers pratiques avec des experts pour guider les animateurs et agriculteurs dans les diagnostics**
- **Organiser des formations en matière d'animation et des rencontres entre animateurs afin de partager les réussites et les difficultés d'animation de chacun**
- **Accompagner les animateurs sur l'organisation de journées communes**
- **Capitaliser les actions menées en matière d'animation et rédiger plus de livrables**
- **Créer plus de réseaux DEPHY FERME sur le territoire et organiser plus d'échanges informels entre collectifs 30 000 et DEPHY**
- **Mettre davantage l'accent sur la communication et la valorisation des initiatives individuelles**
- **Rechercher des outils d'échanges intéressants**
- **Organiser des ateliers ou formations sur l'utilisation des plateformes collaboratives comme l'espace Opera**
- **Améliorer la navigation et la mise en ligne des livrables sur les sites web existants (collectifs-agroecologie.fr)**

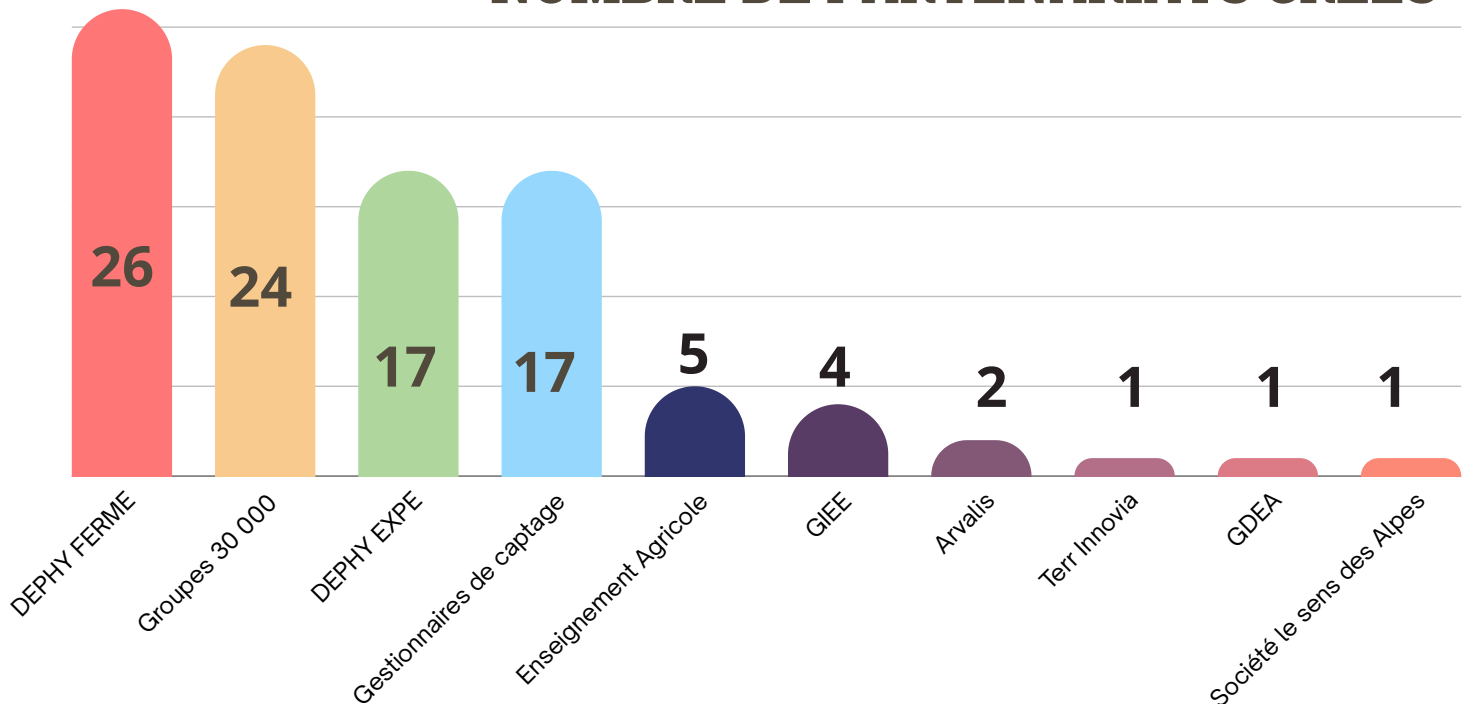
Partenariats

93 Partenariats créés entre 2021 & 2023

En trois ans, les groupes Ecophyto 30 000 ont tissé des liens avec divers collectifs et structures, comme les réseaux DEPHY FERME, DEPHY EXPE, d'autres groupes Ecophyto 30 000, les GIEE, les gestionnaires de captages prioritaires et les établissements d'enseignement agricole.

Ces partenariats, jugés enrichissants par les animateurs, favorisent le **partage d'expériences**, sauf peut-être avec DEPHY EXPE, car les échanges sont souvent complexes et théoriques. Les actions communes, telles que les démonstrations de matériel et l'acquisition de références, sont très appréciées des agriculteurs. Ces collaborations permettent aussi d'**explorer d'autres initiatives** et d'inclure de **nouveaux agriculteurs**.

NOMBRE DE PARTENARIATS CRÉÉS

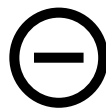


Dans le cadre de l'animation de groupe, il est crucial de comprendre à la fois les freins et les difficultés rencontrées, ainsi que les réussites et les points forts favorisant le renforcement des partenariats créés



Réussites

- **Organisation d'événements techniques et de voyages d'étude**
- **Echanges fructueux et présentations enrichissantes dans le cadre des partenariats avec des stations expérimentales comme St Ex Innov intégrant à la fois des agriculteurs et des acteurs de l'enseignement agricole**
- **Organisation de nombreux échanges entre collectifs 30 000 et DEPHY : partenariat très enrichissant favorisant le partage d'expériences et de compétences**
- **Echanges de pratiques et d'apprentissages et création de liens sociaux entre producteurs**
- **Satisfaction des agriculteurs et volonté de continuer à apprendre et à collaborer**



Difficultés

- **Faible participation justifiée par le manque de temps pour certains membres**
- **Eloignement géographique avec d'autres collectifs empêche l'organisation de plus d'échanges**
- **Echanges avec le réseau DEPHY EXPE difficiles à mettre en œuvre et les actions éloignées de la réalité du terrain**
- **Difficulté d'échange avec le réseau DEPHY FERME car très sollicité**

On constate une diversité et un grand nombre de partenariats établis, allant d'un simple contact à des visites exploratoires et des rencontres, voire même à des actions communes avec éventuellement la signature d'une convention.

Les collectifs Ecophyto 30 000 privilégient les contacts simples et les actions communes, indiquant une approche progressive des partenariats.

Les conventions, bien que rares, sont essentielles pour des collaborations stratégiques durables (à titre d'exemple : les contrats signés avec les gestionnaires de captage dans le cadre d'une démarche territoriale).

D'une manière globale, ces partenariats entre les collectifs 30 000 et l'extérieur témoignent d'une diversité des actions menées et d'une ouverture des agriculteurs sur plusieurs acteurs du monde agricole.

03

Résultats de suivi des IFT



Impact
changement
climatique

Stratégie



Performances



Résultats

Leviers

Analyse



Freins

Aperçu Global

Dans l'objectif d'évaluer l'évolution des pratiques et l'efficacité des essais menés en matière de réduction de l'usage des pesticides, l'indicateur étudié est l'**Indice de Fréquence de Traitement phytosanitaire (IFT)**. Le suivi de cet indicateur est obligatoire, contrairement aux autres indicateurs économiques, environnementaux et sociaux.

Cet indicateur est calculé à la fin de chaque campagne et pour chaque type de traitement : **Herbicide (H)**, **Hors Herbicide (HH)** et **Biocontrôle (B)**. Il est pondéré par la surface.

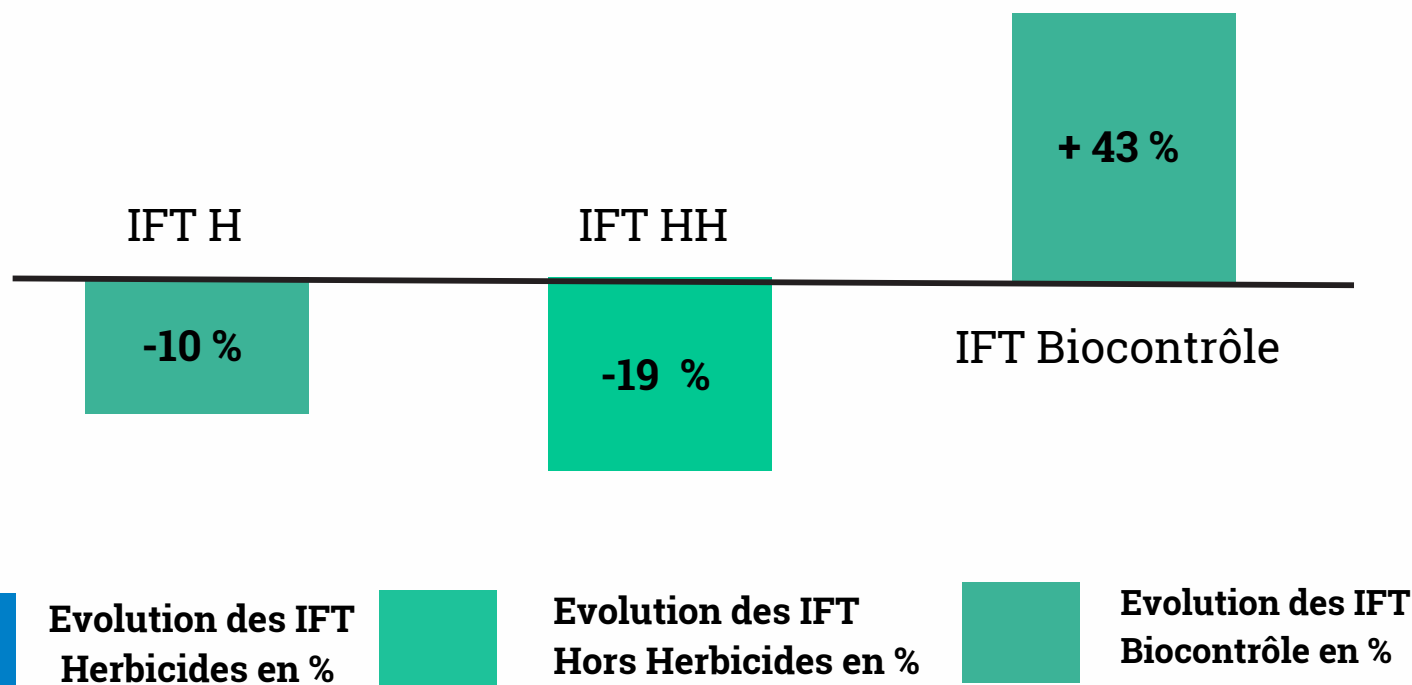
$$\text{IFT} = \frac{\text{Dose appliquée sur la parcelle} \times \text{Surface de la parcelle réellement traitée}}{\text{Dose de référence} \times \text{Surface totale de la parcelle}}$$

Valeur fixe indépendante des pratiques de l'agriculteur, définie à partir des doses homologuées

Pour chaque type de traitement (H, HH, B) , l'évolution des IFT a été calculé en faisant une comparaison entre les valeurs de l'année 2023 et celles de l'année de référence qui correspond à l'année d'émergence du groupe .

Evolutions des IFT entre l'année d'émergence et 2023

- Toutes filières confondues -



➤ Ces résultats tiennent compte des IFT des groupes 30 000 en fin de reconnaissance en 2023. Les groupes encore actifs et reconnus en 2023 ne sont pas inclus dans ces résultats.

Ces évolutions montrent une **réduction** de l'utilisation des produits de synthèse et un intérêt croissant pour les alternatives aux pesticides. Cependant, l'objectif moyen de réduction de **25 %** fixé par les groupes n'est pas toujours atteint. Chaque groupe établit des objectifs de réduction des IFT lors de sa phase d'émergence et travaille à les atteindre d'ici la fin de la période de reconnaissance. Toutefois, en fonction de la pression des maladies et des ravageurs, influencée par les conditions climatiques et la disponibilité des moyens, ces objectifs peuvent être ajustés en cours de période, sans obligation de les atteindre initialement.

En complément des IFT, les collectifs 30 000 choisissent de travailler sur divers indicateurs d'évaluation de progression, dans trois domaines :

Indicateurs environnementaux :

- Réduction de l'utilisation du glyphosate
- Intégration d'infrastructures agroécologiques pour enrichir la biodiversité fonctionnelle
- Adhésion à la certification Haute Valeur Environnementale (HVE), ...

Indicateurs économiques : coût des intrants chimiques par exemple.

Indicateurs sociaux : nombre de jours de temps libre par exemple.

Cependant, ces indicateurs de progression n'ont pas été suivis et quantifiés par tous les collectifs 30 000, rendant leur évaluation plus complexe et difficile.

Quelques **retours des animateurs** des collectifs 30 000 ont été recueillis à partir de l'étude de leurs dossiers :

Sur le volet environnemental :

- Diminution significative de l'utilisation de glyphosate pour la majorité des exploitations en conventionnel.
- Pour la filière GCPE, augmentation du nombre d'exploitations engagées dans la certification HVE.
- Conscience accrue et travail de plus en plus axé sur l'aménagement du paysage agricole en intégrant des infrastructures agroécologiques (haies, mares, etc.) et sur l'amélioration de la biodiversité fonctionnelle (introduction de plantes de service, auxiliaires, etc.).

Sur le volet économique :

- Amélioration de la rentabilité économique pour les exploitations engagées dans la certification HVE, contrairement aux exploitations en bio qui se plaignent d'une baisse des prix de vente et du coût considérable des moyens de lutte biologique.
- Malgré les efforts de réduction des pesticides, la plupart des exploitants signalent une augmentation de la charge d'intrants en raison de la hausse tarifaire des produits et du coût élevé associé à certains leviers comme le désherbage mécanique.

Sur le volet social :

- Une charge de travail importante est signalée, en particulier par certains éleveurs et céréaliers, en raison de la nécessité de consacrer plus de temps à l'observation des parcelles et au suivi des pratiques. Cela limite leur participation aux actions d'animation collective.

Analyse par filière



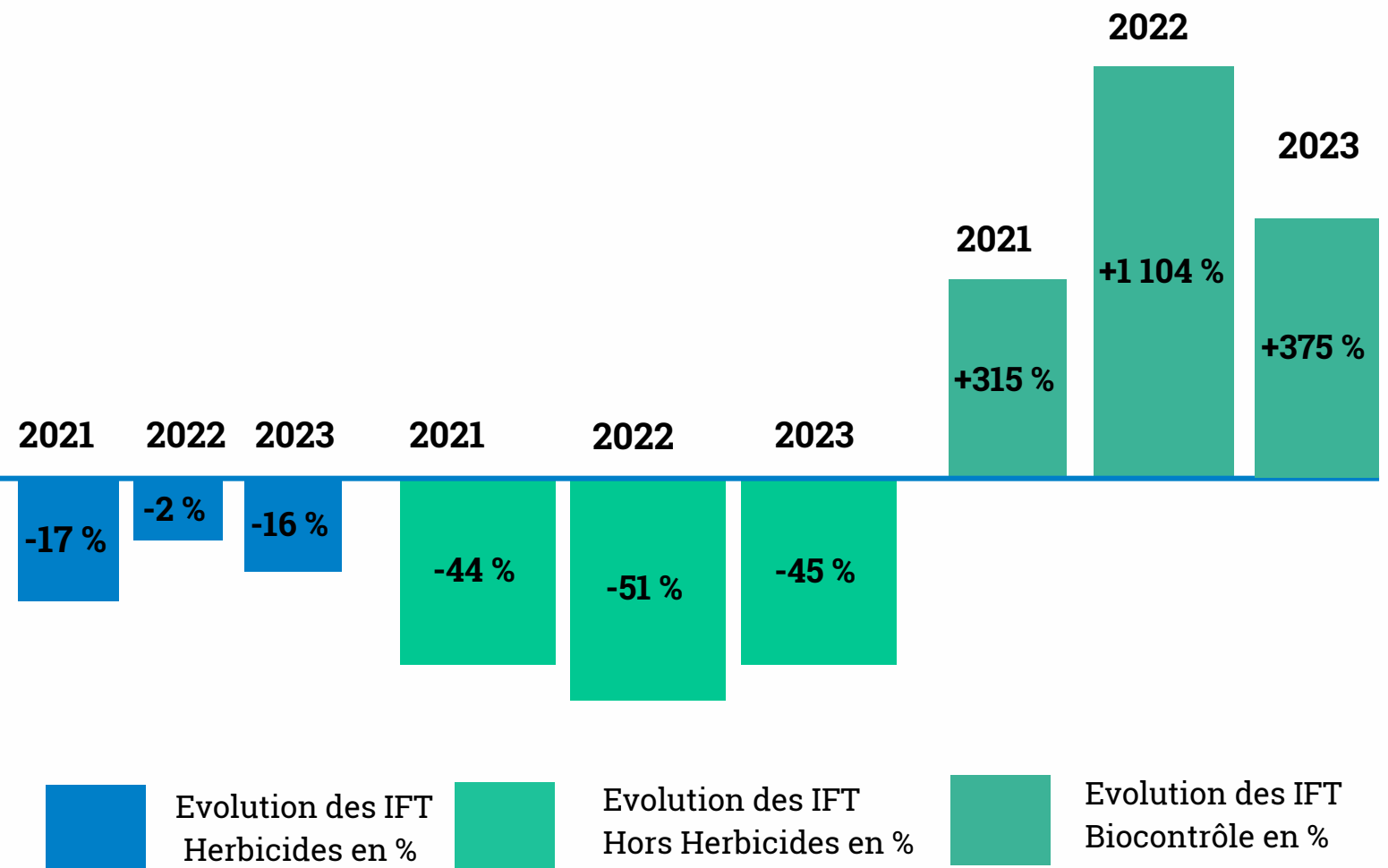
Filière GCPE

99
Agriculteurs

14
Groupes

9 626
Hectares

Evolution des IFT par rapport à l'année d'émergence sur les trois ans de reconnaissance





Filière GCPE

L'analyse de l'évolution des IFT entre l'année d'émergence et la période de reconnaissance des **14 groupes de la filière GCPE**, montre des résultats variés en fonction des techniques employées et des conditions spécifiques à chaque exploitation.

Baisse des IFT H

- Les collectifs dans la filière GCPE ont réussi à mettre en place diverses pratiques alternatives aux herbicides telle que le désherbage mécanique en utilisant la bineuse et la herse étrille, le déchaumage post-récolte, l'introduction de couverts végétaux, le labour occasionnel et le travail du sol, l'association de cultures (colza/ légumineuse) ainsi que la diversification des rotations afin de briser le cycle d'adventices.
- Les fluctuations des évolutions d'IFT au cours des trois années de reconnaissance sont principalement dues aux variations climatiques annuelles. Les sécheresses estivales compliquent l'atteinte des objectifs de réduction, comme ce fut le cas en 2022 (le désherbage mécanique est plus complexe à mettre en œuvre).



Filière GCPE

Diminution significative des IFT HH :

- Sur 3 ans : réduction moyenne de près de 51% et stabilité des évolutions.
- Cette réduction de traitement hors herbicide est atteinte grâce à l'implantation de variétés de céréales moins sensibles aux maladies fongiques, au raisonnement des interventions à l'aide des OAD (comme l'outil Xarvio, Avizio, le capteur GPS Hygo) et l'application de produits de biocontrôle.
Certaines exploitations ont rapporté des réductions encore plus importantes, allant jusqu'à 66% de réduction en 2023, grâce à l'utilisation combinée de ces techniques.

Augmentation considérable de l'IFT Biocontrôle

- L'utilisation du Biosoufre contre la fusariose du blé et du phosphate ferrique contre les limaces a montré une évolution très positive. Cependant, l'adoption du biocontrôle reste limitée dans la filière GCPE, avec une augmentation modeste des IFT (de 0,01 à 0,05) en raison du manque de produits efficaces.
Les conditions de 2022 ont été particulièrement favorables à l'utilisation de biocontrôle (Biosoufre sur les céréales, phosphate ferrique contre les limaces et Rhadopsy sur colza).



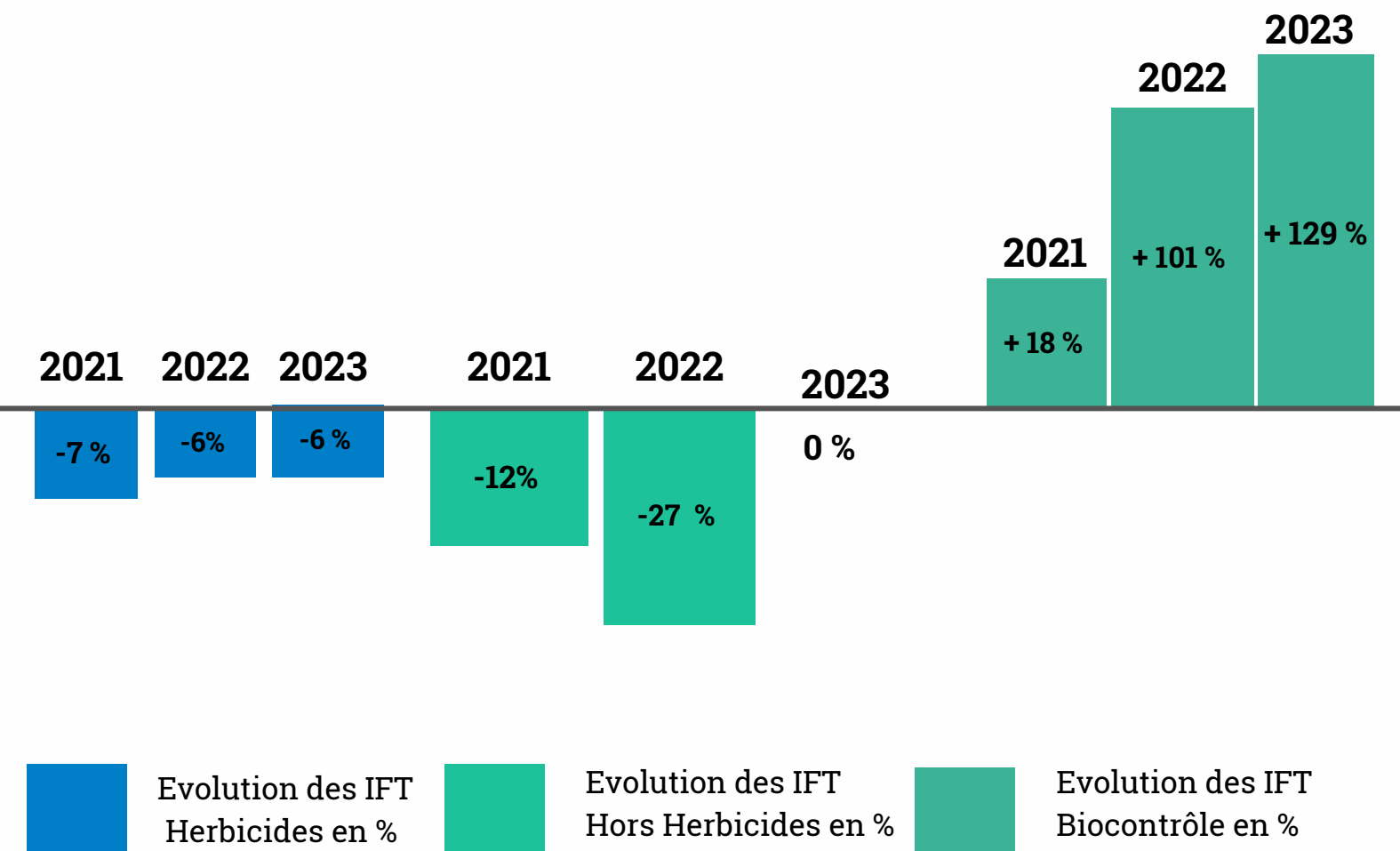
Filière GC

95
Agriculteurs

8
Groupes

12 267
Hectares

Evolution des IFT par rapport à l'année d'émergence sur les trois ans de reconnaissance





Filière GC

Baisse des IFT H

→ Une légère diminution des IFT H, avec des valeurs initialement basses, a été observée sur trois ans. Ce résultat est atteint grâce à la mise en œuvre de diverses pratiques, certaines de substitution et d'autres d'efficience, telles que le déchaumage post-récolte, le faux-semis, l'utilisation d'OAD comme le Capteur GPS Hygro et Xarvio, le désherbage mécanique, ainsi que la gestion optimisée de l'irrigation et de la fertilisation.

Cependant, en 2022, malgré les efforts pour réduire les traitements herbicides, les agriculteurs n'ont pas réussi à diminuer davantage leurs IFT H en raison des conditions climatiques défavorables, notamment un été très sec, compliquant le déchaumage post-récolte.

Réduction conséquente de l'IFT HH

→ En 2021 et 2022, les IFT HH ont connu une réduction considérable, mais cette tendance n'a pas été possible en 2023. Malgré des efforts de raisonnement des interventions, les céréaliers n'ont pas réussi à faire baisser leurs IFT HH à cause d'une forte pression des ravageurs en 2023.

En effet, les céréaliers doivent suivre des normes plus strictes en quantité et qualité que dans la filière polyculture-élevage, ce qui peut justifier l'utilisation de traitements chimiques contre les attaques des ravageurs.

Evolution très positive de l'IFT Biocontrôle

→ Durant la période de reconnaissance, l'IFT biocontrôle a connu une augmentation significative et continue. Cependant, les fréquences de traitement et les doses appliquées restent faibles par rapport à d'autres filières en raison du nombre limité de produits disponibles. Cette tendance à la hausse ne concerne toutefois pas tous les collectifs 30 000 inscrits dans cette filière, puisque 21 % d'entre eux ont réduit leur IFT biocontrôle entre l'année d'émergence et 2023.



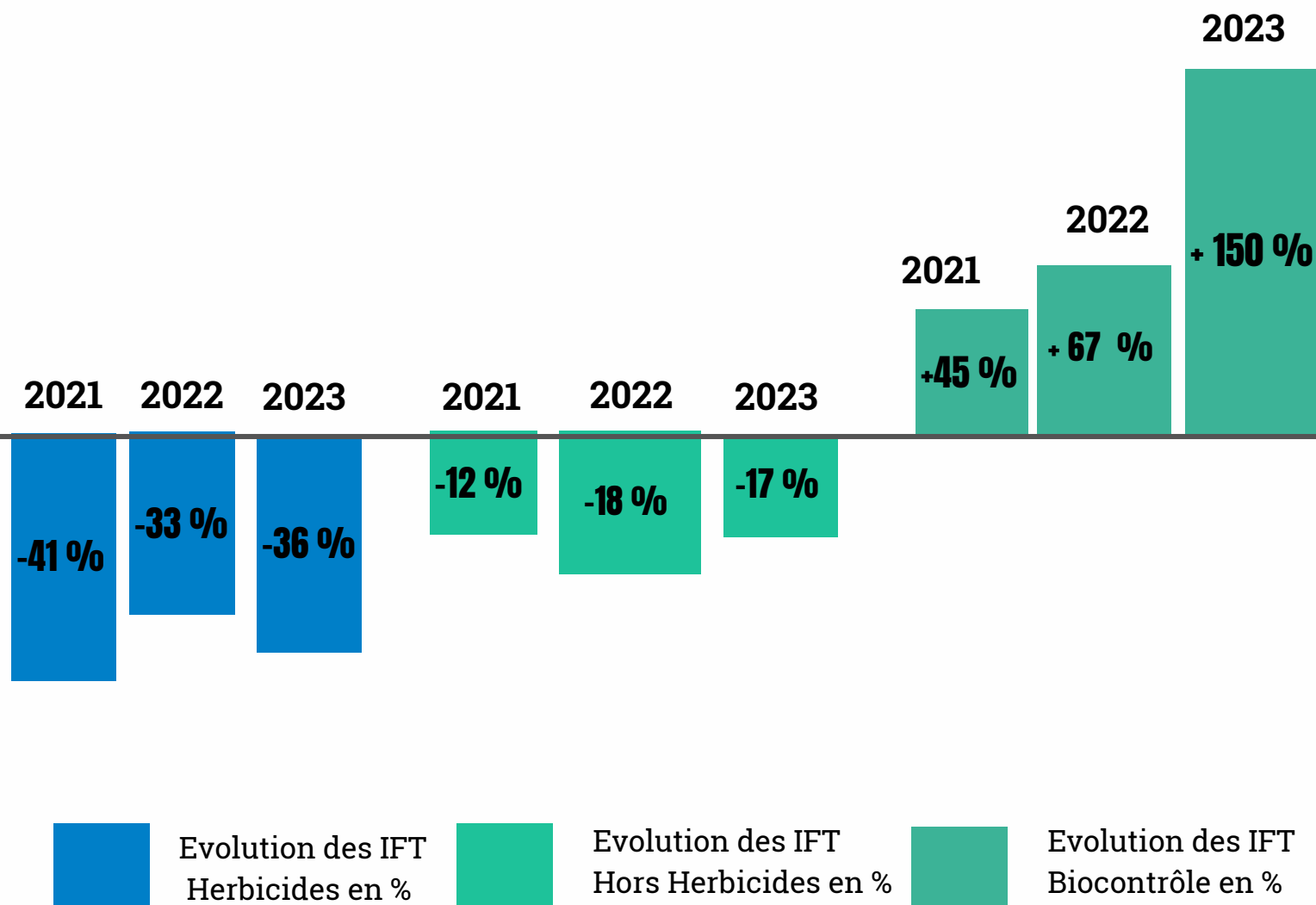
Filière Maraîchage

22
Agriculteurs

2 Groupes

237
Hectares

Evolution des IFT par rapport à l'année d'émergence sur les trois ans de reconnaissance





Filière Maraîchage

Baisse significative de l'IFT Herbicide tout au long de la période de reconnaissance

- Cette baisse de traitement herbicide est assurée grâce principalement au désherbage mécanique et au faux-semis, au décalage dans les dates d'implantation (afin d'éviter la coïncidence entre la période de croissance des cultures et le cycle de développement des adventices) ainsi que l'introduction des couverts végétaux dans les rotations.

Une diminution non négligeable de l'IFT hors herbicides et stable sur les trois ans

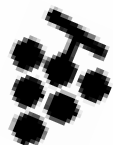
- L'utilisation de biocontrôle, de pulvérisateurs anti-dérive, de sondes tensiométriques pour optimiser l'irrigation et les lâchers d'auxiliaires ont réduit en particulier l'utilisation d'insecticides sous abris. La solarisation sous abris froids pendant la période estivale a permis de réduire le stock de ravageurs et de pathogènes du sol.

Cependant, malgré ces efforts en biocontrôle, aucun levier efficace n'a été trouvé pour lutter directement contre la rouille, en particulier dans des conditions climatiques humides, ce qui a entraîné une intervention fongique en particulier en 2023.

Evolution très positive de l'IFT Biocontrôle

- Recours de plus en plus important à l'utilisation des produits de biocontrôle et aux lâchers d'auxiliaires favorisant ainsi une baisse de l'utilisation des insecticides sous abris.

La baisse de l'IFT biocontrôle en 2021 s'explique principalement par une efficacité aléatoire et dépendante des conditions climatiques.



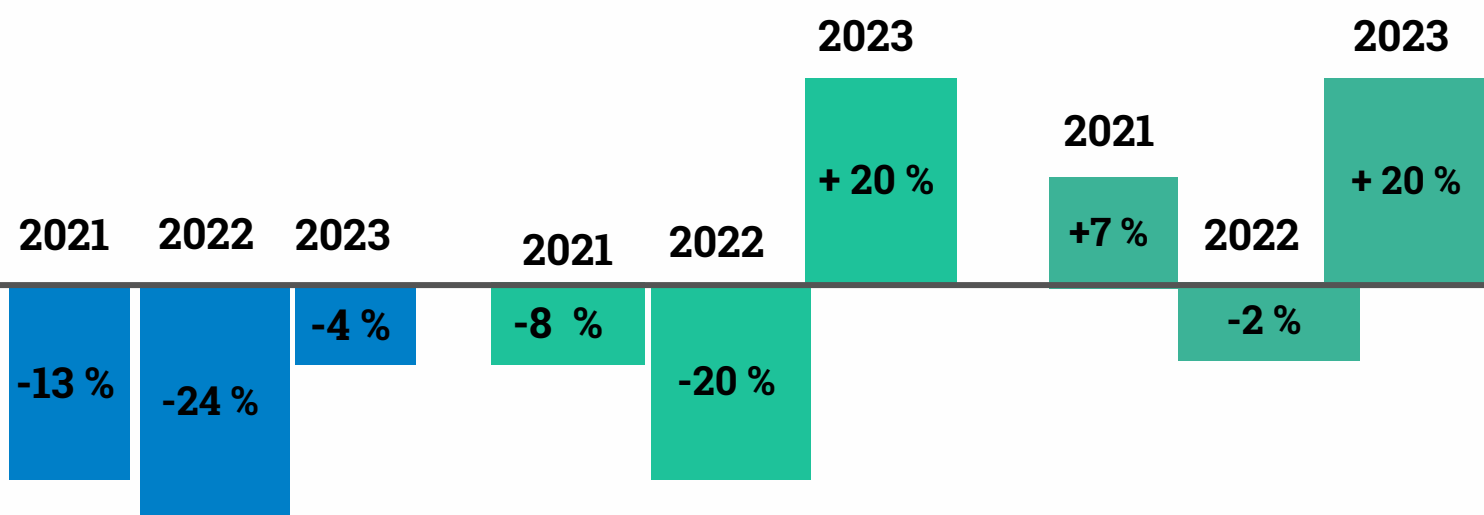
Filière Viticulture

19
Agriculteurs

2 Groupes

319
Hectares

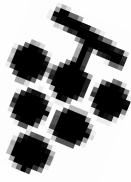
Evolution des IFT par rapport à l'année d'émergence sur les trois ans de reconnaissance



Evolution des IFT
Herbicides en %

Evolution des IFT
Hors Herbicides en %

Evolution des IFT
Biocontrôle en %



Filière Viticulture

Baisse significative de l'IFT Herbicide tout au long de la période de reconnaissance

→ Une réduction de l'IFT Herbicides a été observée grâce à l'introduction de plusieurs alternatives, telles que les couverts végétaux permanents (lotier, trèfle, minette), le semis d'engrais verts en plein et en inter-rangs, le repiquage de Sédum, ainsi que le désherbage mécanique sur les rangs.

Cependant, le contrôle des adventices sans produits chimiques reste difficile dans des conditions climatiques défavorables. Par exemple, la sécheresse estivale de 2023 a rendu le sol sec et inadapté à certains outils de désherbage mécanique, comme la herse étrille. Cela a conduit à un recours accru aux herbicides, notamment le glyphosate, chez trois exploitants des collectifs.

Baisse des IFT HH en 2021 et 2022

→ Les IFT Hors Herbicides ont diminué en 2021 et de manière plus significative en 2022. Cependant, cette tendance à la baisse s'est inversée en 2023, avec une augmentation notable des IFT HH.

la hausse de traitement HH en 2023 est due à des conditions climatiques humides surtout au printemps favorisant le développement des maladies fongiques telle que le Black Rot.

En comparaison avec d'autres viticulteurs de la région, les valeurs restent inférieures à la moyenne régionale et finalement on note que trois agriculteurs des collectifs sont passés en production Bio avec utilisation significative de biocontrôle.

Une augmentation notable des IFT biocontrôle en 2023

→ Une amélioration de l'IFT biocontrôle a été observée en 2023, tandis que l'augmentation était plus modeste en 2021. Cependant, aucun progrès n'a été constaté en 2022 en raison de l'absence de traitements de biocontrôle cette année-là. L'évolution en 2023 témoigne du déploiement de produits de biocontrôle tels que l'Armicab et le Rédéli. De plus, un des deux groupes a travaillé efficacement sur l'utilisation de biostimulants comme les PNPP pour renforcer la résilience des vignes. .



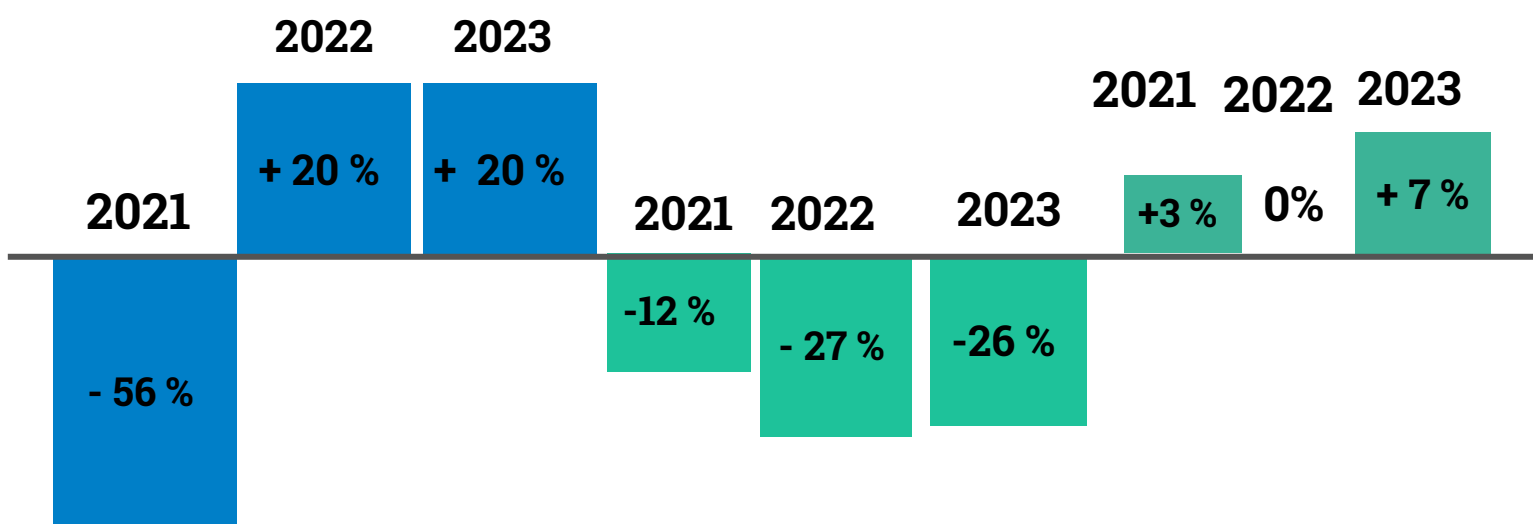
Filière Arboriculture

12
Agriculteurs

1 Groupe

243
Hectares

Evolution des IFT par rapport à l'année d'émergence sur les trois ans de reconnaissance



Evolution des IFT
Herbicides en %



Evolution des IFT
Hors Herbicides en %



Evolution des IFT
Biocontrôle en %



Filière Arboriculture

Diminution des IFT H en 2021, suivie d'une forte augmentation et d'une stabilité en 2022 et 2023

- Une réduction significative des IFT H, dépassant l'objectif de 50 %, a été observée en 2021. En revanche, une augmentation notable et stable a été constatée en 2022 et 2023, due à l'abandon des alternatives aux herbicides, notamment le désherbage mécanique. Cette situation s'explique par le fait que cette méthode, chronophage et limitée par le manque de matériel, n'a été pratiquée que dans les exploitations en Bio.

Une diminution conséquente des IFT HH tout au long de la période de reconnaissance

- La diminution notable de l'IFT Hors herbicides tout au long de la période de reconnaissance (passage d'une valeur de 21.4 en 2019 à une valeur de 15.5 en 2022) s'explique par la mise en œuvre de nombreuses pratiques de lutte préventive : pose de filets anti-insectes, implantation de variétés résistantes à la tavelure et utilisation de biostimulants. On note également que le modèle RIMPro a permis de supprimer les traitements chimiques contre la tavelure.

Légère augmentation des IFT biocontrôle tout au long de la période

- Une légère augmentation de l'IFT biocontrôle (avec une évolution moyenne sur les trois ans de 3 %) a été permise par l'introduction de prédateurs naturels (Typhlodromes, Anthocoris) pour lutter contre les ravageurs et les essais d'implantation de plantes de service (romarin et lavande) chez un exploitant du collectif.

Cependant, l'efficacité de ces leviers reste limitée et dépendante de plusieurs facteurs (climat, disponibilité des nutriments ...).



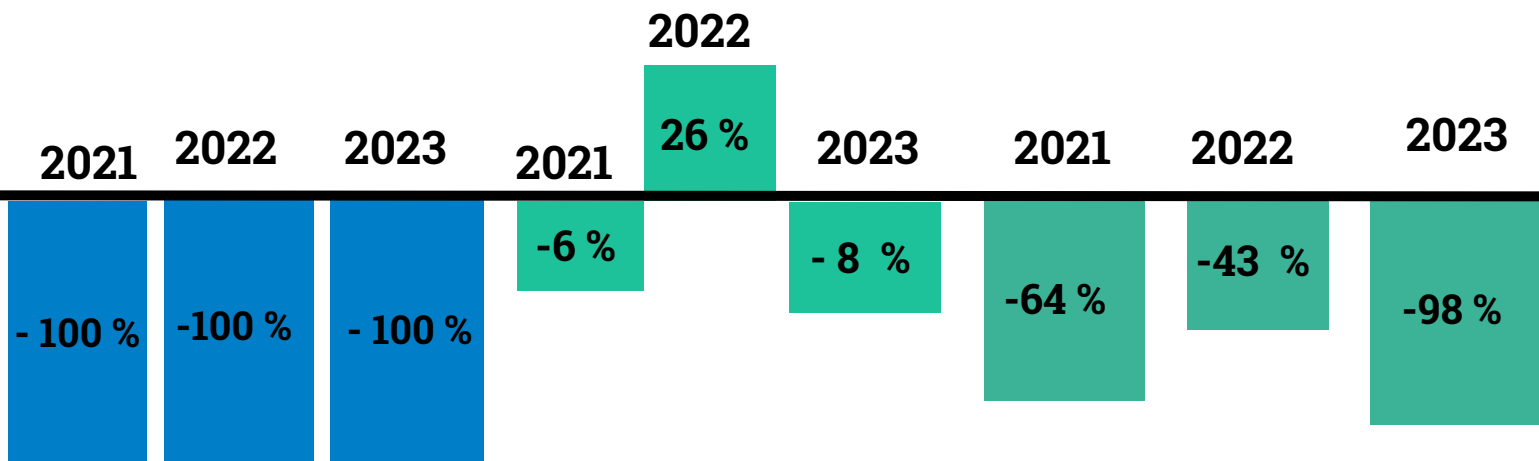
Filière Horticulture-Pépinière

8
Agriculteurs

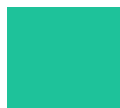
1 Groupe

2,5
Hectares

Evolution des IFT par rapport à l'année d'émergence sur les trois ans de reconnaissance



Evolution des IFT
Herbicides en %



Evolution des IFT
Hors Herbicides en %



Evolution des IFT
Biocontrôle en %



Filière Horticulture-Pépinière

Réduction à 100% de l'IFT Herbicides sur les trois ans de reconnaissance

- Cette évolution positive est atteinte grâce à la technique de Thigmomorphogénèse, le désherbage mécanique en bord de serre et l'introduction de plantes de service (des plantes de recouvrement pour gérer l'enherbement aux bords des cultures).

Légère diminution des IFT HH en 2021 et 2023, mais augmentation significative en 2022

- La diminution de l'IFT Hors Herbicides observée en 2021 et 2023 s'explique par l'introduction d'auxiliaires polyvalents comme Atheta qui remplacent le traitement chimique insecticides. Toutefois, il est observé que deux exploitants du collectif ont eu recours à un traitement chimique insecticide en raison d'une pression des ravageurs importante (notamment les pucerons et les thrips) en particulier en 2022.

Baisse significative de l'IFT biocontrôle tout au long de la période de reconnaissance

- Ce résultat s'explique par le fait que la majorité des agriculteurs du collectif (6 sur 8) ont réduit leur utilisation de produits de biocontrôle en 2023, en raison de la faible pression des ravageurs, rendant les traitements inutiles. En revanche, les deux autres exploitants ont augmenté leurs IFT en adoptant des méthodes de biocontrôle. Ils ont introduit des plantes pièges comme l'aubergine et le calendula, utilisé des auxiliaires de culture tels que Macrolophus, et appliqué de l'huile essentielle de colza comme insecticide naturel contre les pucerons.

04

Leviers et stratégies de réduction des pesticides



Efficiency

Reconception



Leviers



Substitution

Raisonnement

Evolution



Observation

Leviers testés

toutes filières confondues

Cette section du bilan présente les leviers et alternatives aux pesticides testés et mis en œuvre par les collectifs Ecophyto 30 000 durant la période de reconnaissance de 2021 à 2023.

Les leviers mentionnés ne sont pas exhaustifs, mais reflètent les thématiques de travail choisies par les collectifs présentés dans ce bilan.

Ces leviers ont été classés dans un premier temps sur la base des retours des animateurs des collectifs selon leurs complexité de mise en œuvre et leurs capacité ou efficacité à réduire le traitement chimique phytosanitaire.

Une deuxième classification a été faite selon le **concept E/S/R** :

E

Leviers d'EFFICIENCE : L'objectif de ces leviers est d'augmenter l'efficacité des moyens de lutte disponibles grâce au développement de technologies qui améliorent leur emploi ou par un meilleur positionnement. Dans ce cadre, se positionnent les outils d'aide à la décision et l'agriculture de précision.

S

Leviers de SUBSTITUTION : Méthodes de lutte alternative qui remplacent les moyens chimiques. Par exemple, le désherbage chimique avec du glyphosate peut être substitué par un désherbage mécanique en choisissant l'outil le plus approprié.

R

Leviers de RECONCEPTION : Modification en profondeur de la logique de gestion de la protection des cultures en agissant préventivement pour rendre le système moins favorable et moins sensible aux attaques des bioagresseurs.

Il est nécessaire de repenser l'intégralité du fonctionnement du système.

Les changements sont logiquement beaucoup plus importants et plus longs à mettre en œuvre.

Un troisième critère a été choisi pour classer l'ensemble des leviers testés en suivant la légende ci-dessous :

Potentiel initial : Réduction des populations des bioagresseurs en limitant leur charge initiale en éliminant les formes de conservation des bioagresseurs sur la parcelle

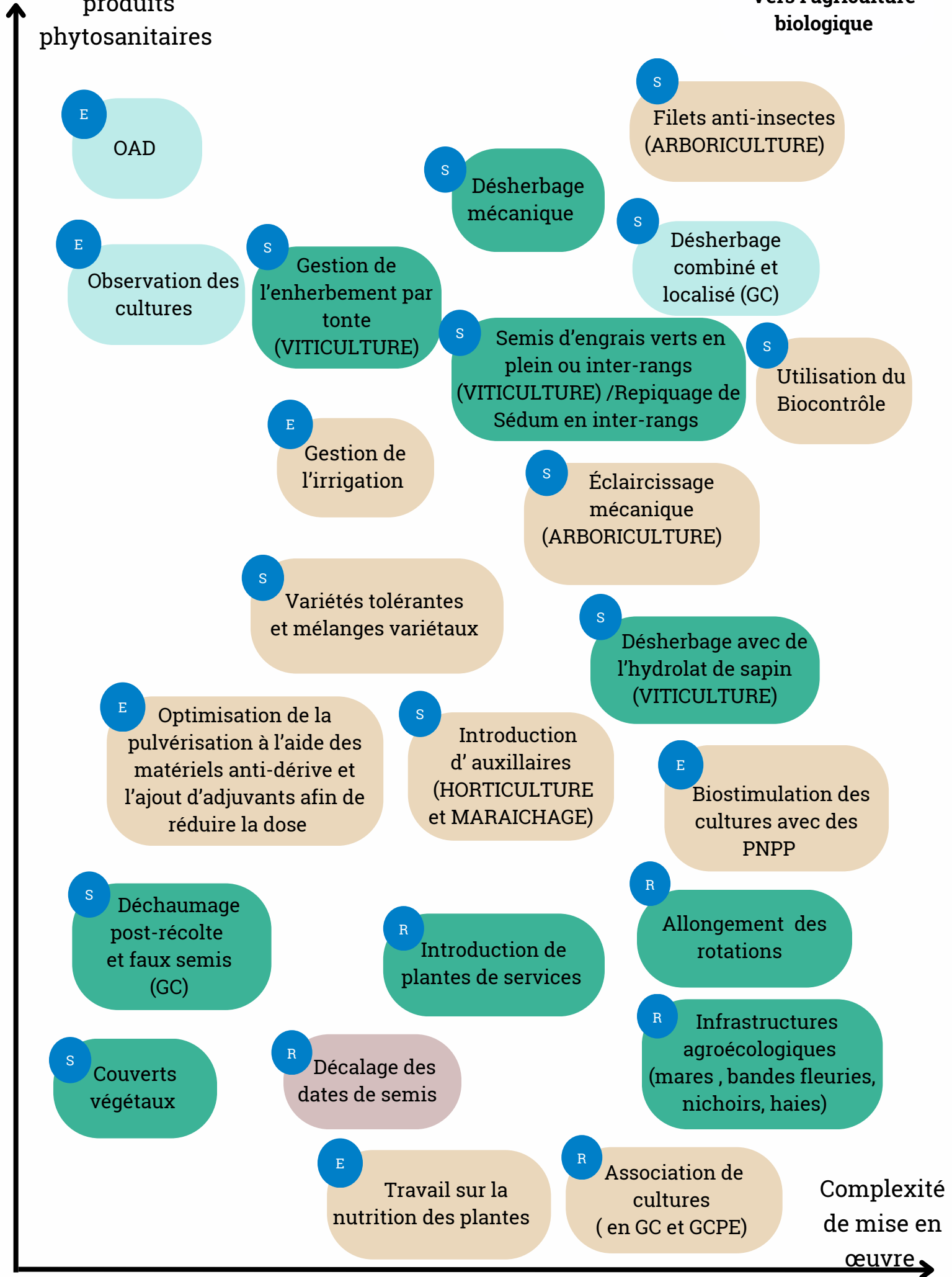
Raisonnement : Optimisation du recours aux traitements uniquement lorsque le seuil critique est atteint. Ces leviers sont faciles à mettre en œuvre et demandent peu d'investissement de la part des agriculteurs

Evitement : Gestion de concordance la entre la phase de contamination du bioagresseur et la phase de sensibilité de la culture. Il s'agit de limiter la période où la plante se trouve en concurrence avec le bioagresseur.

Atténuation : Réduction des dommages en renforçant la compétitivité des cultures et en empêchant les conditions favorables aux bioagresseurs par l'ajustement des pratiques agricole.

Réduction des produits phytosanitaires

Vers l'agriculture biologique

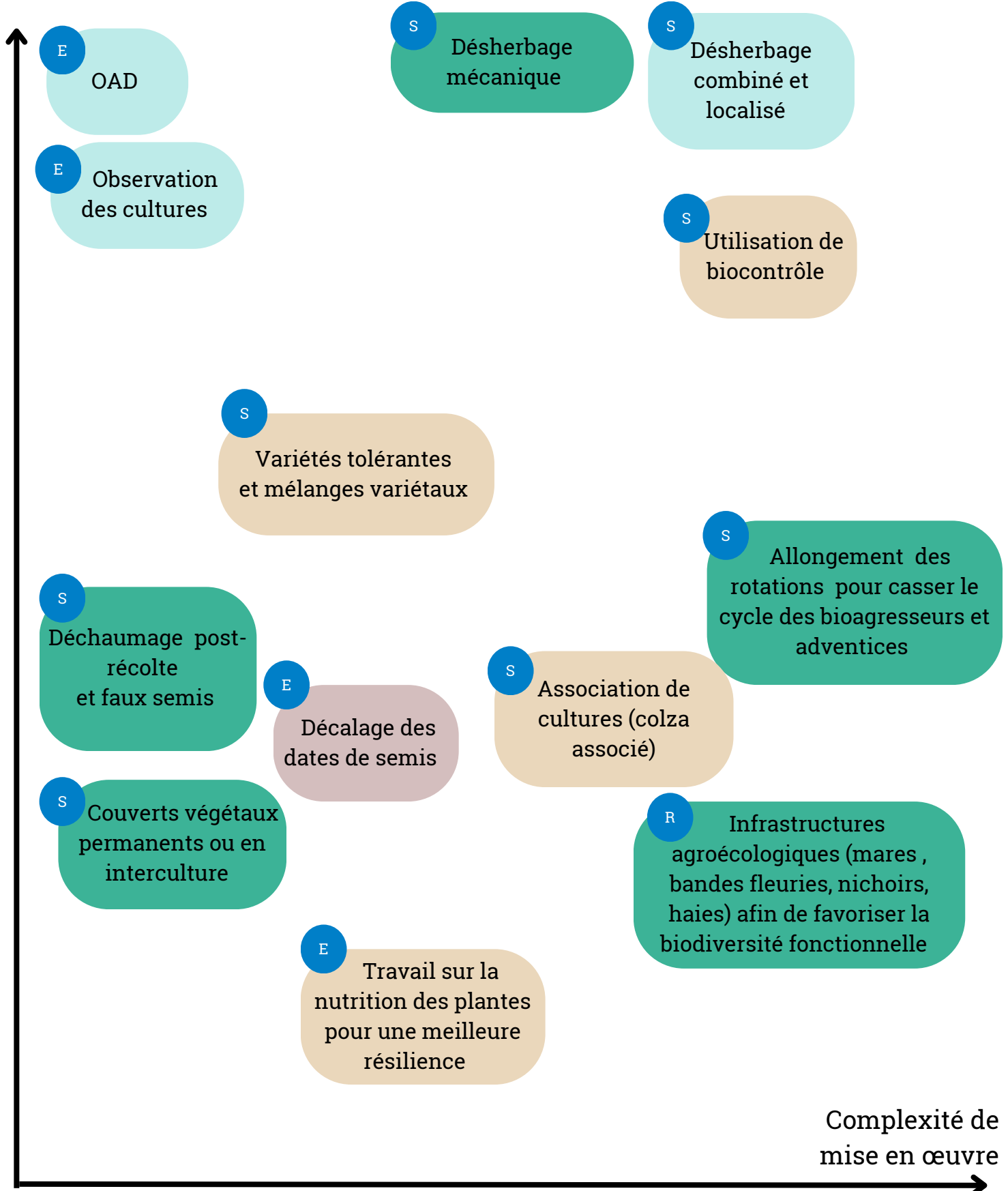


Leviers testés par filière

Filière GC et GCPE



Réduction des produits
phytosanitaires



Complexité de
mise en œuvre



Leviers à retenir

Filière GC et GCPE



L'allongement et la diversification des rotations par l'introduction de cultures à bas niveau d'intrants (sarrasin, chanvre, soja) perturbent les cycles des bioagresseurs (maladies, ravageurs, adventices) et réduit leur impact négatif sur la culture

Diversification des rotations

En alternant les cultures, on perturbe les cycles des bioagresseurs. Les différentes cultures ont des besoins en éléments minéraux variés. Certaines restituent de l'azote au sol, tandis que d'autres le consomment. Cela contribue à la bonne santé du sol.

Allongement des rotations

Il s'agit d'augmenter le nombre d'années entre deux passages d'une même culture sur une parcelle. Par exemple, au lieu d'une rotation bisannuelle (blé-maïs), on peut passer à une rotation trisannuelle (blé-orge-luzerne). L'allongement des rotations favorise la régénération du sol, réduit les risques de maladies et améliore la stabilité du rendement

Témoignage d'un animateur d'un groupe en GCPE sur le résultat obtenu suite à la diversification des rotations chez les exploitants de son groupe en introduisant la culture de soja :

« La culture de soja a été mise en place par certains agriculteurs du groupe. Cette production est intéressante pour couper la monoculture de maïs en maîtrisant la pression des adventices et en limitant la prolifération de la Chrysomèle... La rotation est un levier important pour la gestion de ce ravageur. »



Leviers à retenir

Filière GC et GCPE

Utilisation de l'OAD Avizio pour prévenir les maladies des céréales



Les agriculteurs peuvent positionner les fongicides avec précision avant l'apparition des symptômes en se basant sur les données climatiques et donc peuvent moduler les doses à apporter selon le risque. Chez un collectif de la filière GCPE, une baisse de 63% des IFT HH est atteinte grâce principalement à l'utilisation de cet outil.



Source : Avizio : comment prévoir les maladies des céréales – Syngenta

Grâce aux calculs réalisés par cet outil puissant et unique, l'agriculteur peut visualiser sur une période de 12 jours à la fois le stade de développement de ses céréales et l'évolution des maladies sur les différents étages foliaires de la parcelle. Le modèle AVIZIO™ offre ainsi un accompagnement saisonnier en affichant les risques de maladies sur des cartes, avec des indications précises sur les déclenchements et les mesures de protection à prendre, jusqu'à 12 jours à l'avance.



Introduction de couverts végétaux



Les couverts végétaux sont des plantes semées ou introduits d'une manière spontanée pour occuper le sol entre deux cultures. Il existe plusieurs types de couverts selon la durée d'implantation et leur effet :

- Des couverts permettant la restitution de l'azote dans le sol (Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates CIPAN) ,
- Des Couverts à forte production de biomasse (Cultures Intermédiaires à Valorisation Énergétique CIVE)
- Des couverts favorisant la biodiversité, ou améliorant la structure du sol (engrais verts).

Les couverts végétaux apportent de nombreux bénéfices agronomiques et écologiques, comme la protection de la vie biologique, la prévention du lessivage des nutriments, et l'amélioration du stockage du carbone.



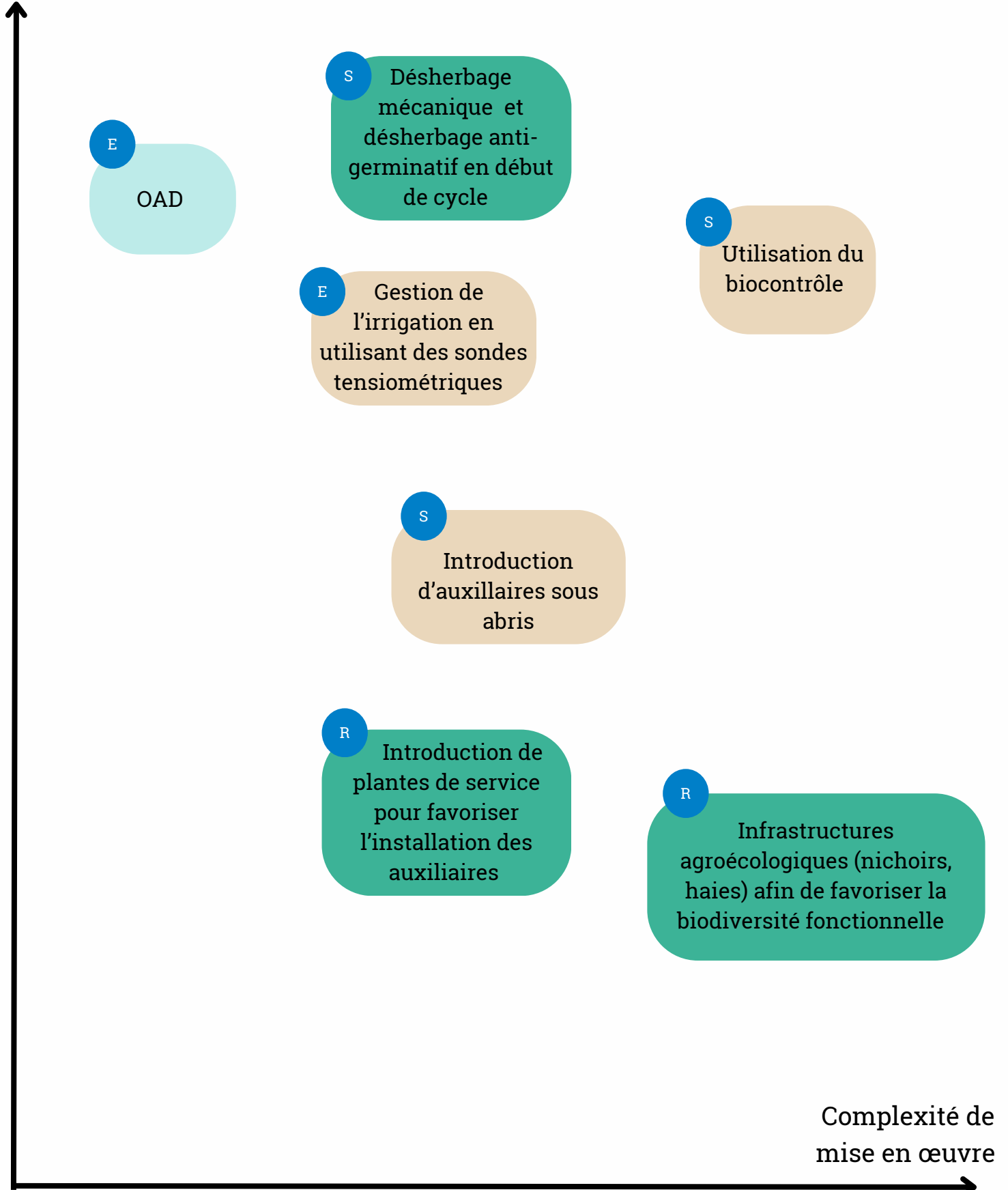
Source: <https://chambres-agriculture.fr/actualites/toutes-les-actualites/detail-de-lactualite/actualites/les-avantages-des-couverts-vegetaux/>

Certains animateurs de groupes en grandes cultures indiquent que l'introduction des couverts végétaux est une réussite, même en année sèche. C'est un levier très efficace pour la gestion des mauvaises herbes, pouvant s'intégrer dans tout type de rotation, qu'il s'agisse d'intercultures courtes ou longues.

Filière Maraîchage



Réduction des produits
phytosanitaires



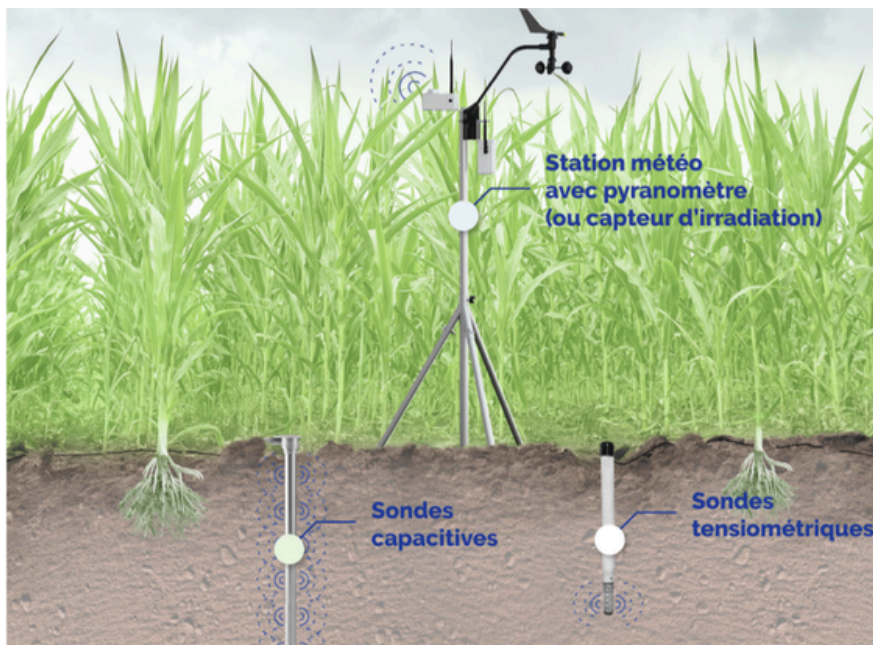
Complexité de
mise en œuvre



Gestion de l'irrigation en utilisant des sondes tensiométriques

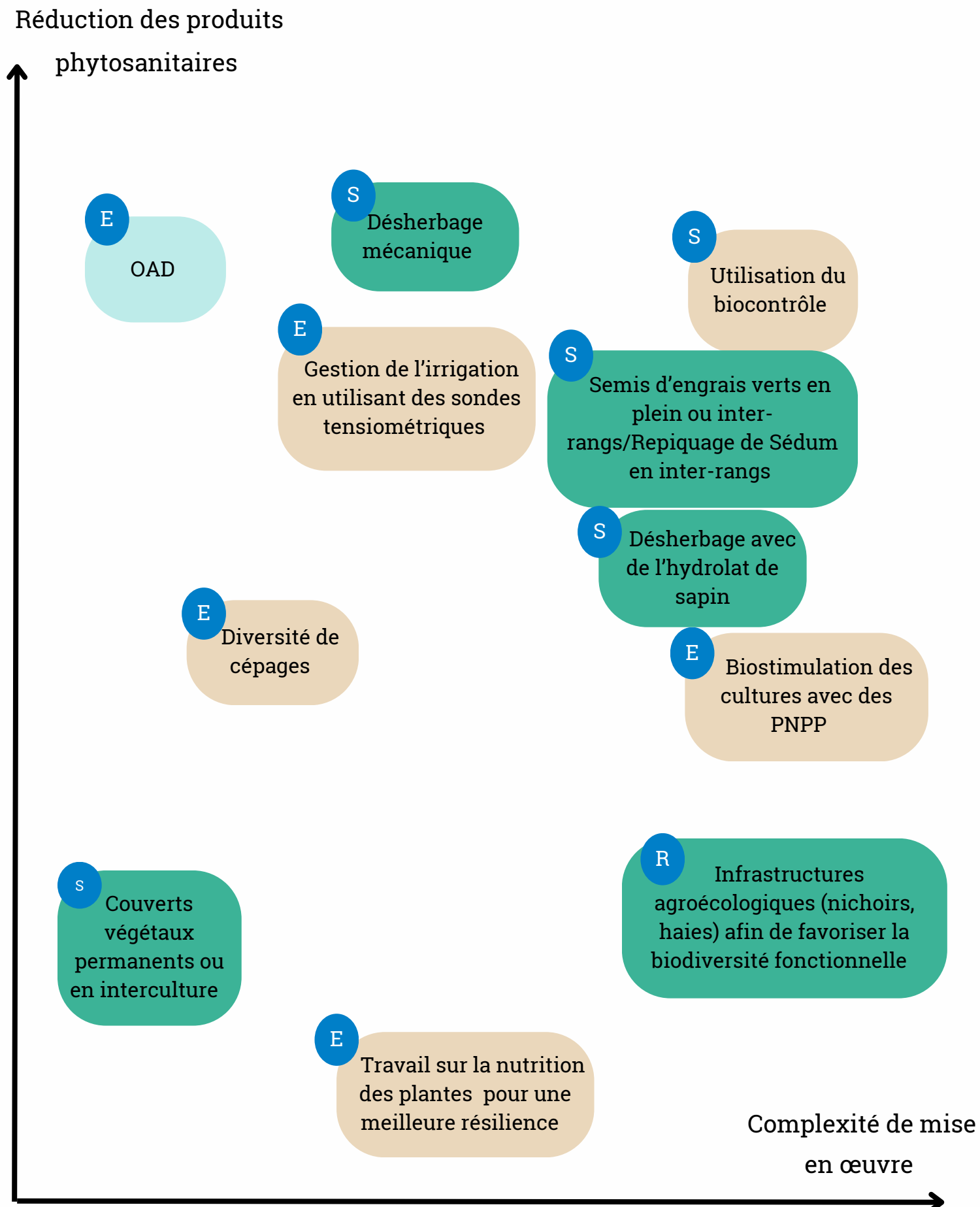


Des données fiables et précises pour piloter efficacement l'irrigation des cultures sont indispensables. Les sondes tensiométriques sont des outils d'aide à la décision qui apportent des informations sur l'état hydrique du sol et donc qui permettent une meilleure gestion des doses d'irrigation, en limitant ainsi les conditions très humides favorisant le développement des maladies fongiques. Ce levier a été bien travaillé chez un groupe de la filière maraîchage et a permis de limiter la pression de rouille sur la culture de l'ail.



Source : <https://www.accueil.agrinovateur.fr/guides-et-conseils/comment-les-capteurs-connectes-permettent-doptimiser-lirrigation-des-exploitations-agricoles>

Filière Viticulture





L'enherbement permanent de la vigne



Avec un fort potentiel de croissance pendant l'interculture et une présence sur une longue période, le couvert permanent est susceptible d'avoir un plus fort impact qu'une culture intermédiaire (structure du sol, fixation d'azote et de carbone, concurrence vis-à-vis des adventices...), sous réserve de bien gérer la compétition du couvert sur la culture pour la lumière, l'eau et l'azote.

Ce levier a permis d'atteindre une réduction de 33 % de l'utilisation des herbicides chez un groupe.



Source : <https://www.vignevin.com/publications/fiches-pratiques/lenherbement-permanent-de-la-vigne/>

L'enherbement :

- Constitue une source de matière organique et permet d'augmenter la vie biologique des sols,
- Décompacte le tissu racinaire ce qui augmente la stabilité structurale, la porosité et la perméabilité du sol,
- Permet de créer une niche écologique pour les auxiliaires comme les Typhlodromes

Filière Arboriculture



Réduction des produits
phytosanitaires

E OAD (modèle RIMPro pour contrôler le traitement fongique anti-tavelure)

S Filets anti-insecte (ex : filets anti-carpocapse)

E Gestion de l'irrigation en utilisant des sondes tensiométriques

S Utilisation du biocontrôle (ex : virus de la granulose, BT...)

S Eclaircissage mécanique avec l'Electro'flor et la taille en vert pour réduire la vigueur de l'appétence des ravageurs comme le puceron

E Biostimulation des cultures avec des PNPP (purin d'ortie, de consoude)

E Optimisation de la pulvérisation à l'aide de matériels anti-dérive et d'ajout d'adjuvants afin de réduire la dose

R Infrastructures agroécologiques (nichoirs, haies) afin de favoriser la biodiversité fonctionnelle

Complexité de
mise en œuvre



Eclaircissage mécanique et taille en vert pour réduire la vigueur de l'appétence des ravageurs tels que le puceron



L'éclaircissage mécanique en utilisant la technique de l'Electro'flor est une méthode préventive efficace utilisée pour réduire la charge des fruits sur le pommier, favorisant ainsi une bonne maturation des fruits tout en évitant des conditions favorables au développement des maladies.



Outil Electro'flor

Source : 8:039 Mécavision Ctifl (ecophytopic.fr)



La taille en vert consiste à éliminer les pousses non fructifères (gourmands) et à ajuster la végétation de l'arbre pendant la saison de croissance. Une bonne taille en vert permet d'optimiser la santé de l'arbre, réduisant ainsi la vulnérabilité aux maladies et parasites, ce qui peut réduire la nécessité d'utiliser des pesticides.

L'effleureuse Electro'flor peut être utilisée au stade E2 avec 5 à 8 fils de 26 cm à 1 200 tr/min. Cet appareil est utilisé localement dans le bas ou sur la totalité des arbres conduits en axe central. Cet outil permet d'intervenir à l'intérieur d'arbre en volume mais présente l'inconvénient de nécessiter 30 à 60 heures de main d'œuvre à l'ha.



Gestion raisonnée des traitements anti-tavelure en utilisant le modèle RIMPro



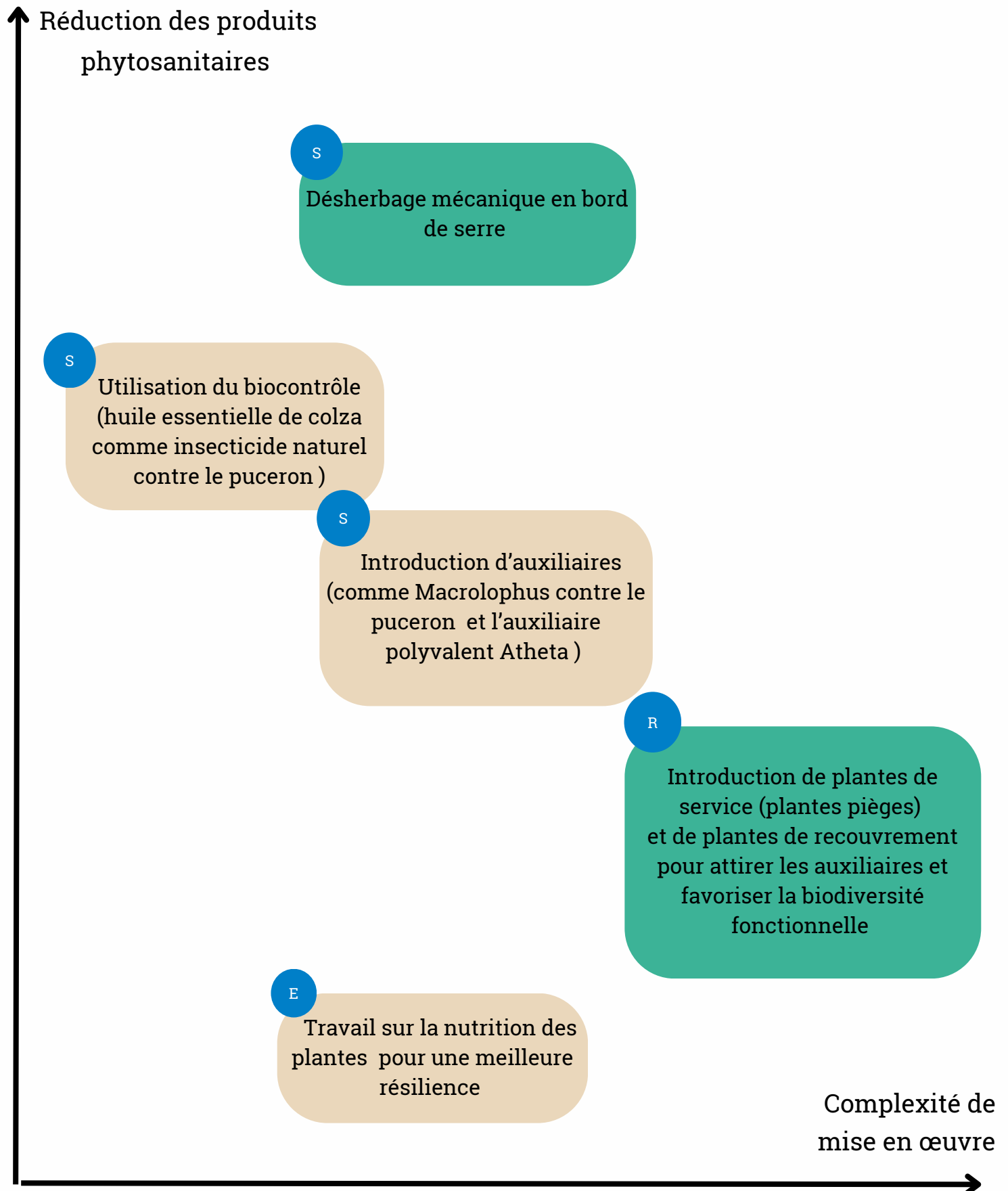
L'utilisation du modèle RIMPro pour gérer le traitement anti-tavelure est une approche efficace dans la lutte contre cette maladie du pommier. Ce modèle intègre la biologie de l'agent pathogène et les prévisions météorologiques locales pour évaluer le risque d'infection par la tavelure.

Le collectif 30 000 en arboriculture a judicieusement utilisé cet outil prédictif pour déterminer le moment optimal d'intervention contre cette maladie fongique, et il a réussi à éliminer complètement le traitement grâce à cette approche.

Pour avoir plus d'information sur ce modèle vous pouvez consulter le site web de l'INRAe :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/22447/ Guide-Eco-Fruits-Modelesbiologiques>

Filière Horticulture-Pépinière



Filière Horticulture-Pépinière



Implantation de plantes pièges comme l'aubergine pour attirer les aleurodes ou le calendula comme plante hôte de *Macrolophus*



Source : [Calendula arvensis \(Field Marigold\) - World of Flowering Plants](#)



Source : [Espèce \(agriculture-paca.fr\)](#)

Elevage et lâchers d'auxiliaires polyvalents comme l'*Atetha*



L'installation permanente d'auxiliaires ciblés sur la parcelle s'est avérée efficace pour lutter contre certains ravageurs en horticulture.

Ce levier présente l'avantage d'un faible coût d'installation et d'entretien, mais il nécessite un suivi régulier. De plus, l'efficacité de la population d'auxiliaires peut diminuer avec l'augmentation de la température.

Avantages d'intégrer un Groupe 30 000

Pour l'agriculteur

Evolution individuelle et collective : chaque agriculteur peut évoluer à son propre rythme, en fonction de ses besoins et de ses capacités, grâce aux rencontres et aux échanges au sein du groupe

Les partenariats créés ont élargi les horizons des agriculteurs et ont enrichi leurs connaissances et pratiques

L'engagement dans le dispositif Ecophyto améliore l'image des agriculteurs via le principe d'une production saine et une préservation de la qualité de l'environnement

Le travail dans le cadre des collectifs 30 000 permet aux agriculteurs de bénéficier de formations spécifiques et d'un accompagnement technique

Le travail en collectif permet aux agriculteurs de se sentir rassurés lorsqu'ils adoptent de nouvelles pratiques

Avantages d'intégrer un Groupe 30 000

Pour l'animateur

Acquisition de compétences en matière d'organisation et de gestion du collectif grâce à l'organisation de journées techniques et de réunions "Bouts du Champ"

Création de liens avec les agriculteurs et développement du réseau avec de nombreux acteurs de la profession agricole

Développement de la confiance : la fin de reconnaissance témoigne du travail accompli et renforce la crédibilité de l'animateur

Opportunité d'apprentissage collectif de nouvelles pratiques et de partage d'expériences via les visioconférences et les journées en présentiel organisées entre animateurs

Conclusion

Au cours des trois années de reconnaissance, les groupes Ecophyto 30 000 de la région AURA ont testé et diffusé diverses méthodes pour réduire l'usage des produits phytosanitaires. Ces efforts ont conduit à une baisse significative de l'utilisation des pesticides, bien que l'emploi du biocontrôle soit encore limité, surtout dans les deux filières grandes cultures et polyculture élevage, et que l'usage des fongicides reste important en viticulture.

Les animateurs ont su créer une dynamique positive au sein de leurs groupes grâce à leur coordination et à l'organisation d'activités au sein et avec l'extérieur du collectif. Ils ont permis aux agriculteurs d'adopter de nouvelles pratiques et d'obtenir des résultats prometteurs à la fin du programme.

Les retours d'expérience soulignent l'importance de continuer à soutenir les animateurs pour maintenir et renforcer les initiatives engagées. Enfin, des progrès subsistent dans le test de nouvelles alternatives et la diffusion des bonnes pratiques qui ont bien fonctionné.

Lien vers des ressources

Site internet Collectifs Agroécologie :

<https://collectifs-agroecologie.fr/>

Site internet Ecophytopic :

<https://Ecophytopic.fr>

Site de la DRAAF Auvergne Rhône-Alpes :

draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr

Site internet de Chambre régionale d'agriculture d'Auvergne Rhône-Alpes :

<https://aura.chambres-agriculture.fr>

Plateforme R&D-Agri :

<https://rd-agri.fr/>

Page Facebook Ecophyto régionale :

<https://facebook.com/EcophytoAURA>

Contacts

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Alexandra DUSSABY

Adjointe à la cheffe de projet Ecophyto

Service régional de l'alimentation

alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr

Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Virginie SAINGERY

Chargée de mission agronomie-environnement

Animatrice régionale Ecophyto / Coordinatrice filières végétales spécialisées

virginie.saingery@aura.chambagri.fr

Perrine VAURE

Chargée de mission Ecophyto / BSV

Service Agro Environnement

perrine.vaure@aura.chambagri.fr

Conception : Ben abdelghaffar Abir -Stagiaire-Appui à la valorisation des résultats des groupes Ecophyto 30 000 en AURA

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité

